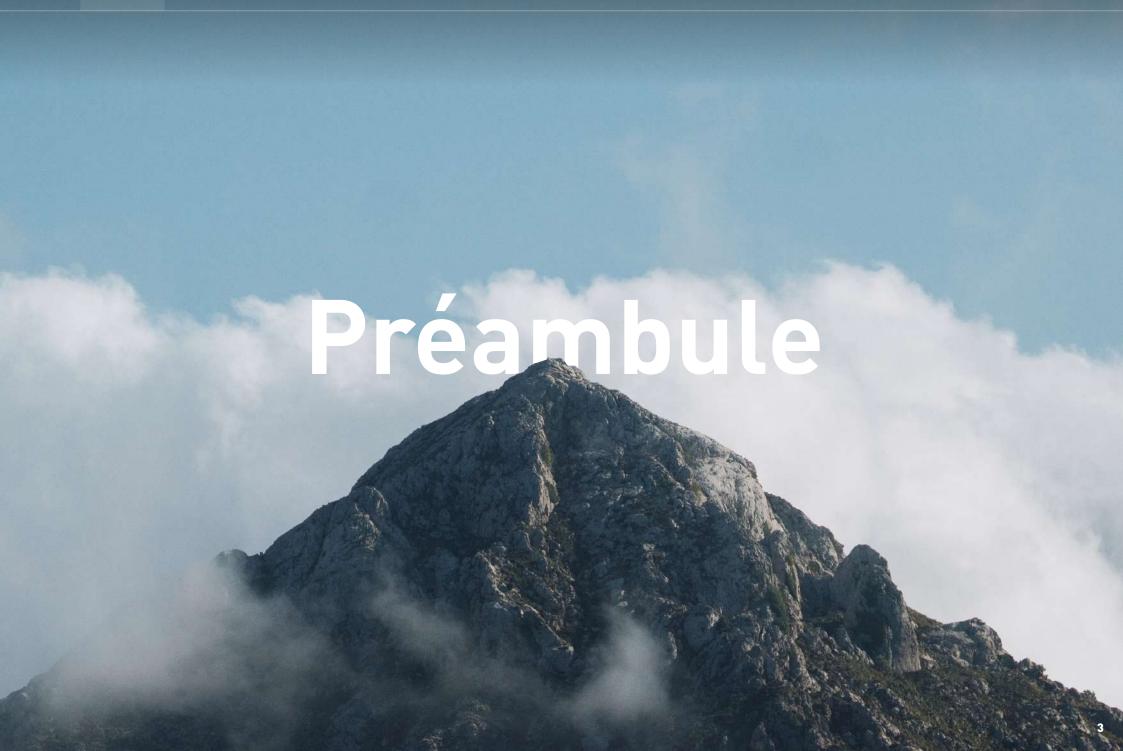




Sommaire

PRÉAMBULE		Pollutions émises par nos activités [ESRS E2 à ESRS E3]	32
		Pollution de l'air, des sols et de l'eau	32
Mot du Président et du Directeur Général	4	Gestion des ressources en eau	32
Nos chiffres clés en 2024	5	Biodiversité et écosystèmes [ESRS E4]	33
Présentation de l'entreprise	6	Méthodologie et analyse des enjeux	33
Notre histoire	8	Politiques et mesures liées à la biodiversité	34
I. INFORMATIONS GÉNÉRALES [ESRS2]		Contribution à l'économie circulaire [ESRS E5]	35
I. INFURMATIONS GENERALES [ESRS2]		Conception et sélection de produits éco-conçus	35
Objectifs et portée du rapport [ESRS 2 - BP1/BP2]	10	Gestion de la fin de vie des produits commercialisés	36
	10	Prolongation de la vie des produits	38
Gouvernance de la durabilité [ESRS 2 - GOV1]	11	Développement des services dans nos magasins	40
Gouvernance globale	11	Réduction de nos emballages	40
Gouvernance de la durabilité	12	Prévention et réduction de nos déchets	41
Notre modèle d'affaires et création de valeur durable	13		
Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur	13	III. INFORMATIONS SOCIALES [ESRS S1 À S3]	
Intérêts et points de vue des parties prenantes	13		
Gestion des impacts, risques et opportunités [ESRS 2 - IRO1/IRO2]	15	Effectifs [ESRS S1]	44
Méthodologie	15	Conditions de travail	44
Matrice de double matérialité	16	Santé et sécurité au travail	45
Engagements stratégiques d'INTERSPORT	20	Formations, opportunités d'évolution égalitaires et inclusion	47
Lingagements strategiques a inviende	20	Opportunités d'intrapreunariat et entreprenariat pour les collaborateurs	50
	l	Droits humains et chaîne d'approvisionnement responsable [ESRS S2]	51
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES [ESRS E1 À E5]		Politique d'achats responsables	51
Adaptation et lutte contre le changement climatique [ESRS E1]	24	Processus de sélection et d'audit des fournisseurs	51
Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation		Consommateurs et utilisateurs finaux [ESRS S4]	53
au changement climatique	24	Accès au sport pour tous	53
Mesures et ressources liées aux politiques	٥٢	Transparence et traçabilité des produits	57
sur le changement climatique	25	Santé, sécurité et satisfaction de nos clients	58
Objectifs liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	27		
Consommation et mix énergétique	27	IV. INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE [ESRS G1]	
Émissions de GES (Scope 1, 2 et 3)	29		
Emissions évitées liées à la production	20	Pratiques éthiques et conformité	61
et commercialisation de nos vélos	30	Transparence dans la gestion et le reporting	63
Projets d'absorption et d'atténuation des GES financés au moyen de crédits carbone	31		
Tarification interne du carbone	31	ANNEXES	64







L'interview croisée de

Gérard Leclerc et Sylvain Darracq

2024 a été une année riche pour INTERSPORT, marquée par des engagements forts sur les territoires. Quels faits ont été les plus marquants pour vous ?

Gérard LECLERC, Président Directeur Général INTERSPORT France & Belgique : 2024 a été une année historique pour le sport et pour INTERSPORT. Notre enseigne a fêté son centenaire et s'est engagée encore plus fort dans son combat pour rendre le sport accessible à tous, en particulier pour la jeune génération.

Nous nous sommes engagés aux côtés du Gouvernement en devenant partenaire majeur de la Grande Cause Nationale du Sport et en faisant don de 14 000 vélos à 700 collèges, pour faciliter l'accès des jeunes au sport et lutter contre leur sédentarité croissante.

Avec le Sport Tour, la plus grande tournée sportive jamais organisée, nous sommes également allés à la rencontre des Français pour les faire bouger et leur faire tester de nombreuses disciplines.

Et bien sûr, nous avons vécu des émotions inoubliables grâce aux athlètes de notre Collectif INTERSPORT qui ont participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec même une médaille d'or à la clé en para-natation!

Mais rendre le sport accessible, c'est aussi proposer à tous le meilleur des marques aux meilleurs prix en étant au plus près des Français grâce à notre maillage territorial et au fort ancrage local des adhérents INTERSPORT qui font vivre leurs territoires.

Sylvain DARRACQ, Directeur Général INTERSPORT France et Belgique : En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape dans notre stratégie RSE en renforçant nos engagements en matière d'économie circulaire :

- ➤ Nous avons lancé des tests sur de nouveaux services en magasin (location, extension de garantie, assurances...) pour répondre à des tendances de consommation de plus en plus fortes.
- Nous avons déployé notre programme de reprise et de revente de matériel de seconde main dans le but de contribuer à transformer durablement les modes de consommation.
- > Nous avons également réalisé de belles avancées sur nos actions de décarbonation avec notamment la mise en place de formations d'Analyse de Cycle de Vie du produit, la rédaction d'un guide d'écoconception et l'engagement FRET21 pris par notre filiale logistique.

Quels sont vos défis et ambitions pour 2025 ?

Gérard LECLERC : Nous allons poursuivre la dynamique engagée en 2024 tout en accélérant notre transformation.

L'un de nos défis majeurs sera de renforcer notre coopération avec nos adhérents et nos partenaires (fournisseurs, acteurs territoriaux,...) pour développer un modèle encore plus responsable pour demain. C'est l'ADN de notre coopérative dans sa dimension locale et unicanale de promouvoir le circuit court.

Sylvain DARRACQ: 2025 sera aussi l'année de la concrétisation de nos engagements sur la transparence et l'écoconception. Nous souhaitons aller plus loin dans la traçabilité de nos produits et dans l'accompagnement de nos clients vers des choix plus durables.

Être moteur du changement, c'est aussi proposer des solutions concrètes et accessibles à tous et c'est l'un de nos enjeux sur cette année.

Un dernier mot pour conclure?

Gérard LECLERC : Le sport est un formidable levier de transformation sociale et environnementale.

INTERSPORT, par son ADN et ses valeurs, continuera à jouer un rôle clé pour faire du sport un vecteur de progrès.

Sylvain DARRACQ: 2025 s'annonce comme une année charnière pour notre enseigne avec l'opportunité d'inventer un commerce du sport plus responsable et plus engagé, ancré dans les territoires.

Nos chiffres clés

en 2024



3,87 milliards

d'euros de chiffre d'affaires

13,5 millions

de porteurs de cartes de fidélité

963

magasins

40 magasins Go Sport

passés sous la bannière INTERSPORT dont 2 flagships

18 854

clubs, collectivités, associations et entreprises partenaires

90 %

de nos sites de production notés A B ou C à BSCI ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit

63,1 NPS

satisfaction client magasins

N°1 sur le sport scolaire

14 000 vélos offerts à 700 collèges, partenariat UNSS

4,48/5

Google Review Sport

8,68/10

note e-commerce

18 680

collaborateurs dont 52,1% de femmes

5











fédérations sportives partenaires

d'empreinte carbone moyenne par produit vendu (-24,6% vs 2021)

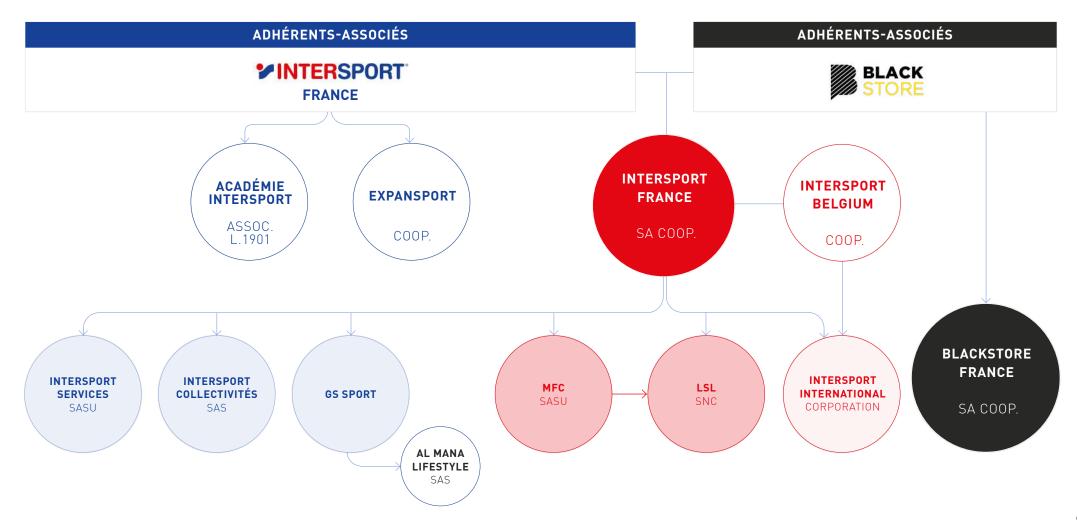


Présentation de l'entreprise

Notre Groupe est organisé autour de **deux** sociétés coopératives, INTERSPORT France et BLACKSTORE, toutes deux détenues par leurs Adhérents-associés. Ces deux coopératives, aidées de leurs filiales opérationnelles, fournissent à leurs Adhérents-associés un modèle commercial précis et un soutien opérationnel.

L'ensemble de ce modèle est repris dans une charte d'enseigne signée entre la coopérative et ses Adhérents-associés. Ces derniers sont tous des entrepreneurs implantés en France, comme les sociétés que forme le groupe INTERSPORT

De fait, les sociétés coopératives, leurs filiales, et les sociétés adhérentes représentent ensemble un seul groupe commercial, le « groupe INTERSPORT », et nous analyserons donc, dans la mesure du possible, notre modèle d'affaires à l'aune de ce périmètre.





La structure Centrale INTERSPORT France et BLACKSTORE (573 collaborateurs) est basée à Longjumeau (91) et à Sassenage (38). Elle fournit à ses Adhérents-associés un concept, des achats référencés, des politiques marketing et RSE mais aussi un support en informatique, ainsi que des ressources humaines et financières.

La structure LOGISTIQUE SPORT ET LOISIRS (208 collaborateurs) a pour but d'apporter un soutien logistique aux Adhérents-associés et d'approvisionner en partie les magasins. Elle est composée de trois plateformes logistiques représentant près de 160 000 m² de surface de stockage, hors entrepôt opéré par un prestataire externe. Ces trois sites sont une plateforme de 81 785 m², située à Saint-Vulbas (01), une plateforme dédiée au vélo et matériel encombrant à Machecoul (44) de 30 000 m² et un dernier site logistique de 48 000 m² mis en exploitation en octobre 2024 à Autrèche (37) après plus d'un an de travaux. Cette nouvelle plateforme dispose d'une centrale photovoltaïque, d'une pompe à chaleur géothermique et d'une toiture végétalisée.

Suite à l'ouverture de cette nouvelle plateforme, l'entrepôt de Blois exploité partiellement en 2023 et 2024, a été transféré vers Autrèche et n'a plus été exploité par INTERSPORT à partir du 1er novembre 2024.

Par ailleurs, des travaux de rénovation et d'agrandissement ont permis d'ajouter 37 115 m² au site existant situé à Saint-Vulbas (01), en préparation de travaux de mécanisation du site. Des travaux de rénovation du bâtiment existant ont démarré en décembre 2024 et se poursuivront sur le 1er trimestre 2025. Un dernier site de 30.000 m², opéré par un prestataire externe, est situé à Pont d'Ain

LA CENTRALE

Conseille, guide, accompagne

Gestion, commerce, financement, implantations, juridique, formations...

Met à disposition des moyens

Enseigne, concept, produits, outils, marketing, opérations commerciales...

La coopérative INTERSPORT France est également propriétaire depuis 2013 de la Manufacture Française du Cycle (529 collaborateurs), première usine française d'assemblage de cycles située à Machecoul (44).

En 2024, la structure INTERSPORT COLLECTIVITES. dédiée au B-to-B, filiale à 100 % de la coopérative INTERSPORT France, a été créée afin de faciliter la vente de services et de produits à des clients professionnels.

LES ADHÉRENTS

Mutualisent

Participent

À l'élaboration de la stratégie, valident et contrôlent sa mise en œuvre

Démocratiquement les



Quel lien avec INTERSPORT International Corporation (IIC)?

INTERSPORT International Corporation (IIC) a été fondée en 1968 par dix organisations de pays européens, dont INTERSPORT France, pour promouvoir la coopération et le renforcement des organisations nationales et régionales dans le secteur de la vente au détail de produits sportifs.

Elle joue un rôle de coordination entre tous les pays dans lesquels l'enseigne INTERSPORT est présente et permet aux entités nationales de bénéficier de conditions d'achat centralisées pour les marques propres du Groupe ainsi que pour certaines marques internationales.

Chaque organisation nationale dispose d'une importante autonomie. INTERSPORT International Corporation (IIC), dont INTERSPORT France est actionnaire, est principalement chargée d'organiser la sélection des produits pour les marques propres du Groupe comme Energetics (runningtrail, fitness-training, natation, sportswear, musculation), McKINLEY (randonnée, camping, glisse hiver), Firefly (vêtements, chaussures, sport d'eau), Pro Touch (sports collectifs et sports de raquette) et ITS (premier prix).

Notre histoire

C'est en 1924 que la société La Hutte, fabricant et distributeur d'équipements pour les Scouts décide de développer des secteurs non exploités tels que le camping. Le premier magasin ouvre ses portes en 1926 à Paris. Très vite, cette petite société se développe et s'ouvre au grand public.

En 1946, le groupement prend la forme d'une Société Coopérative dont le capital est détenu par les Adhérents-associés exploitant les magasins sous le principe « un homme, une voix ».

En 1958, pour s'organiser face à la constitution de réseaux internationaux. quatre groupements nationaux (France, Allemagne, Pays-Bas et Belgique) créent la première association européenne d'articles de sport sous le nom d'INTERSPORT.

En 1968, INTERSPORT International Corporation (IIC) nait de l'alliance de 10 centrales d'achat nationales pour créer une organisation internationale permettant de mieux servir le réseau INTERSPORT, développer des produits et mieux satisfaire ses clients sous l'enseigne INTERSPORT. La Hutte devient alors INTERSPORT - La Hutte.

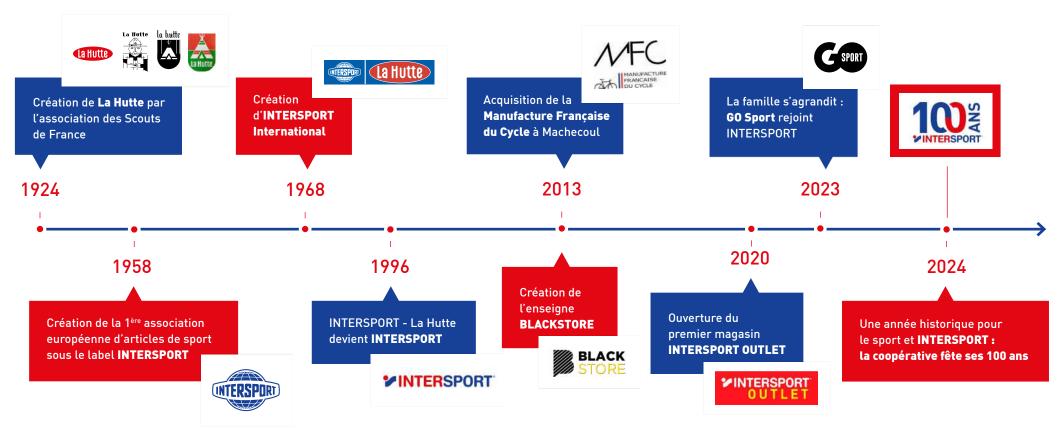
C'est en 1996 qu'INTERSPORT se détache de La Hutte et prend définitivement le nom d'INTERSPORT

En 2013, INTERSPORT devient industriel La Manufacture Française du Cycle, fondée en 1925 par Marcel Brunelière, est rachetée à la barre du tribunal de commerce, alors qu'elle comptait 173 salariés et produisait 130 000 vélos par an. INTERSPORT se lance alors dans la conception et l'assemblage de cycles en France. La même année, le groupe INTERSPORT crée une nouvelle enseigne dédiée à la mode lifestyle et casual : BLACKSTORE.

En 2020, le premier magasin INTERSPORT OUTLET ouvre ses portes.

En 2023, Go Sport rejoint le groupe INTERSPORT.

En 2024, INTERSPORT fête ses 100 ans. 12 points de vente « Des marques et vous » rejoignent le groupe INTERSPORT.





Objectifs et portée du rapport [ESRS 2 - BP1/BP2]

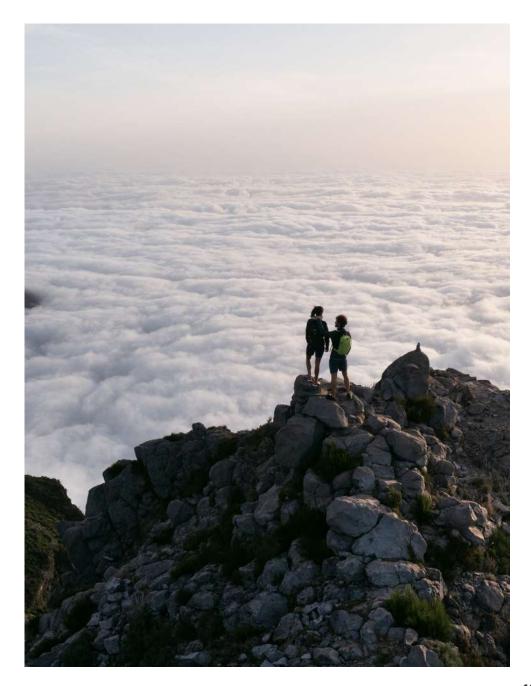
Dans le cadre de la préparation à notre future obligation de reporting sur le développement durable des entreprises, conformément à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), INTERSPORT a pris des mesures proactives afin d'aligner son rapport de durabilité 2024 le plus étroitement possible sur les exigences réglementaires applicables au reporting 2025, qui sera publié en 2026.

Cependant, étant donné qu'INTERSPORT n'est pas encore soumis à la CSRD pour cette année de publication, le présent document respecte les exigences relatives à la déclaration de performance extra-financière, telles que définies par la transposition en droit français (décret n°2017-1265 du 9 août 2017) de la directive européenne du 22 octobre 2014 concernant la publication d'informations extra-financières. Conformément à la réglementation en vigueur, les éléments détaillés de cette déclaration sont présentés dans un tableau de correspondance en page 66.

INTERSPORT s'est efforcé d'aligner son rapport de durabilité aux normes européennes de reporting en matière de durabilité prévue dans le cadre de la CSRD. Le rapport de durabilité repose sur une approche de double matérialité, qui prend en compte à la fois l'impact d'INTERSPORT sur l'environnement et la société mais aussi l'influence des questions sociales et environnementales sur les performances de l'entreprise.

Cette approche garantit que le rapport de durabilité est pertinent pour l'ensemble de nos parties prenantes : nos collaborateurs et partenaires sociaux, nos Adhérents-associés, nos clients, nos fournisseurs et partenaires financiers, nos fédérations professionnelles et éco-organismes ainsi que nos partenaires associatifs et ONG. Elle comprend également une présentation des risques et opportunités liés au développement durable auxquels le Groupe est confronté.

Pour préparer ce rapport, INTERSPORT a recueilli et consolidé des données provenant de l'ensemble de ses activités et de sa chaîne de valeur. Le présent rapport fait l'objet d'un audit sous l'angle de la DPEF, comme l'exige la réglementation en vigueur.



Gouvernance [ESRS 2 - GOV1]

Gouvernance globale

La gouvernance de la coopérative a évolué en fin d'année 2024 avec l'arrivée en septembre d'un nouveau Président Directeur Général, Gérard LECLERC. Cette gouvernance sera pleinement opérationnelle en 2025.

Les principaux organes de gouvernance sont le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif. le Comité de Direction et le Comité de régions.

de garantir un alignement entre la Centrale et le réseau de magasins INTERSPORT, un système de binômat est au cœur de la gouvernance. Des **Directeurs Opérationnels**, binômes d'Administrateurs nationaux, sont nommés au niveau de la Centrale pour mettre en œuvre la stratégie. Un Secrétariat Général est par ailleurs en charge d'accompagner le réseau sur l'ensemble des fonctions administratives et de développement (juridique, finance réseau, immobilier).

- Le Conseil d'Administration, composé exclusivement d'Adhérents-associés, prend des décisions sur le fonctionnement de la Centrale et des magasins qui s'imposent à tous les Adhérents. Il s'appuie sur deux instances :
- > Un Comité de Direction, composé de 8 administrateurs nationaux et de leurs binômes, en charge des sujets nationaux opérationnels.

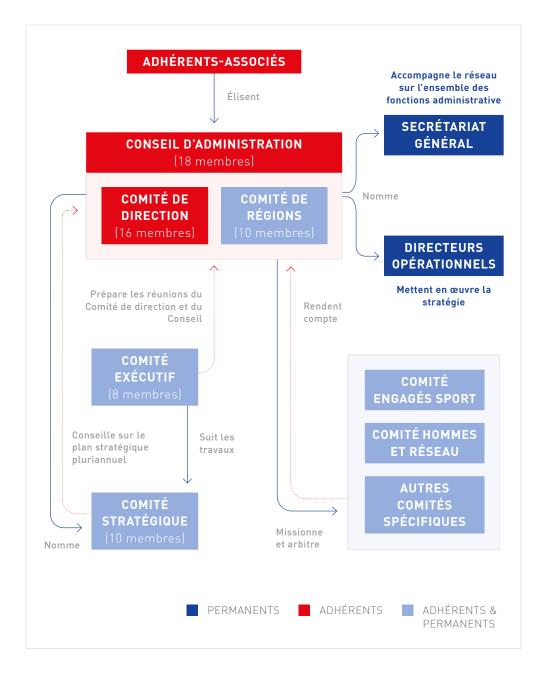
> Un Comité de régions, composé de 10 présidents de régions, en charge d'assurer la transmission et l'application de la stratégie nationale auprès des Adhérents dans l'objectif d'un meilleur alignement du réseau

Un Comité Exécutif, composé de 8 membres, a pour mission d'assister le Président Directeur Général. Il se réunit de manière très régulière et a pour objectif de participer aux décisions stratégiques qui jalonnent la vie de l'entreprise et de préparer les réunions du Conseil et du Comité de Direction.

Dans le cadre de l'écriture du plan stratégique pluriannuel, ces différents Comités sont conseillés par un Comité Stratégique, composé lui d'Adhérents-associés et de salariés de la Centrale, appelés « Permanents ».

Le Comité Exécutif et le Comité de Direction s'appuient sur des Comités thématiques, qui valident l'adéquation de la mise en place des moyens avec les attentes des magasins et sont force de proposition auprès du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration de la coopérative.

L'organisation en binômat se retrouve pour chaque poste nécessitant une expertise terrain avec un salarié de la Centrale et un représentant du réseau.

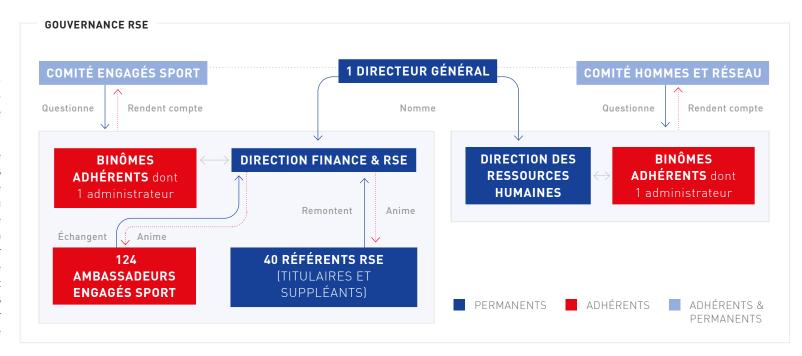


Gouvernance de la durabilité

La gouvernance décrite ci-dessous s'applique à l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques pour le groupe INTERSPORT.

Une **équipe dédiée à la RSE** est en charge du pilotage et de la bonne mise en œuvre des politiques présentes en Centrale. Elle rapporte directement à la direction RSE, intégrée au sein de la Direction Financière et représentée dans le Comité Exécutif, le Comité de Direction et le Comité Stratégique. Elle s'appuie sur un Comité thématique, nommé Comité Engagés Sport, composé essentiellement d'Adhérents représentatifs du réseau et des principaux métiers de l'enseigne. Ce dernier pilote et évalue la stratégie RSE du groupe INTERSPORT.

La Direction des Ressources Humaines. représentée par un membre du Comité de Direction, a pour mission de définir et mettre en œuvre les politiques et stratégies liées directement aux Ressources Humaines. Cette direction se compose d'une équipe Talent Management dont une référente Handicap, Harcèlement sexuel et Agissements sexistes, d'une équipe Paie et Contrôle de gestion sociale, d'une équipe Services généraux ainsi que de l'Académie de formation INTERSPORT. Elle s'appuie sur un Comité thématique, nommé Comité Hommes et Réseau, composé d'équipes de la Centrale et d'Adhérents qui ont été nommés référents RH dans leur région.



Un réseau de référents RSE, composé de titulaires et de suppléants, joue un rôle crucial dans l'avancement de la feuille de route transverse RSE. Présents dans les différents métiers de la coopérative, dont ceux des Ressources Humaines, les 18 référents titulaires sont garants du bon déroulé des sujets RSE et du partage de bonnes pratiques au sein des différentes équipes. Ce réseau de référents, qui se réunit tous les mois, est animé en transverse par la direction RSE et comporte des membres de toutes les entités du Groupe.

Au sein des filiales, MFC et LSL, une organisation spécifique liée à la RSE est également créée pour animer au quotidien ces sujets, sous le pilotage du référent RSE de l'entité

Par ailleurs, en mai 2023, nous avons mis en place le premier réseau d'ambassadeurs Engagés Sport directement en magasin ou au siège de groupes de magasins. Fin 2024, ce sont 124 ambassadeurs qui se portent garant du mouvement Engagés Sport en magasin et 213 magasins qui échangent régulièrement autour des actions de développement durable menées sur le terrain. Près de 3 000 actions ont été déclarées sur l'année 2024 par ce réseau. Ce réseau se réunit une fois par an à l'occasion d'un séminaire en présentiel et tous les 2 mois à l'occasion de réunions en visio-conférence.

Au total sur l'année, ce sont 5 comités Engagés Sport qui se sont tenus (dont 2 en présentiel), 12 réunions rassemblant les différents référents RSE du Groupe, ainsi que 5 réunions réunissant les ambassadeurs RSE du Groupe, dont un séminaire tenu en Centrale.



NB: Il s'agit du nombre d'actions Engagés Sport déclarées sur notre outil de partage de bonnes pratiques par les 213 sites utilisateurs en 2024.





Notre modèle d'affaires

et création de valeur durable

Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur [ESRS 2 - SBM1]

Le modèle d'affaires du groupe INTERSPORT s'articule essentiellement autour du **développement et de la distribution d'articles de sport et de loisirs, de textile et de chaussures.**

Les principaux groupes de produits proposés sont des biens de consommation durables comme le matériel de sport, de l'habillement, des chaussures et des accessoires. Nos principaux services proposés sont :

- ➤ Des services liés au commerce physique via notre maillage de magasins : accueil, conseil, réparation, entretien, essayage, test et mise à disposition de produits en points de vente physiques
- Des services liés au e-commerce : information et vente par internet, livraison à domicile ou en points relais au départ de nos magasins ou des entrepôts (plus marginal), Click & Collect.

INTERSPORT est implanté essentiellement en France et en Belgique.

Nos entrepreneurs, appelés « Adhérents-associés », sont associés au sein de la Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants INTERSPORT France, généralement appelée « Centrale », pour unir leurs forces et s'appuyer sur une structure solide qui négocie pour eux les meilleures conditions d'achat, de gestion, de commercialisation et de communication possibles et qui leur propose de nombreux outils pour les aider à développer leur activité et faire progresser leur entreprise.

Sur le plan juridique, l'agrément d'un Adhérentassocié nécessite son engagement sur les prescriptions énoncées dans les Statuts, le Règlement Intérieur, la Charte d'Enseigne ainsi que les conditions particulières d'admission. La société INTERSPORT France est en mesure de proposer aux fournisseurs référencés du Groupe des fonctions de centralisation de commandes, de centralisation des paiements et de garantie ducroire visant à faciliter la gestion administrative de plus de 1000 comptes des Adhérents INTERSPORT.

Intérêts et points de vue des parties prenantes [ESRS 2 - SBM2]

Les catégories de parties prenantes clés pour INTERSPORT sont :

- > Nos clients et utilisateurs finaux des produits
- > Nos collaborateurs et partenaires sociaux
- > Nos Adhérents-associés
- ➤ Nos fédérations professionnelles et éco-organismes
- ▶ La Planète Terre
- > Nos fournisseurs et partenaires financiers
- > Nos partenaires associatifs & ONG

INTERSPORT entretient un dialogue régulier avec ses parties prenantes, détaillées dans le schéma ci-après, tout au long de sa chaîne de valeur afin d'intégrer leurs attentes et leurs perspectives dans sa feuille de route en matière de développement durable.

Cette concertation prend diverses formes, notamment des entretiens, des enquêtes de satisfaction, ainsi que des réunions nationales et régionales. Les contributions recueillies ont été pleinement prises en compte dans l'évaluation de la double matérialité, en particulier dans l'analyse de la matérialité d'impact.

Notre mission:

Encourager le goût et

la pratique du sport pour

créer toujours plus de lien entre les gens

Notre vision:

Le sport est le meilleur

terrain d'entente entre

les Hommes

مهم

NOS RESSOURCES

Le rôle et les valeurs du sport

- > Partage, respect, persévérance
- > Canalisateur de dynamiques et de moyens
- > Santé et bien-être

Des collaborateurs engagés

- ▶ 18 680 collaborateurs
- > 52 % de femmes
- ➤ Diversité des métiers dont **plus de 1 000** collaborateurs dédiés à la réparation et l'entretien

Un modèle omnicanal performant

- ▶ 963 magasins, soit 25 magasins de plus qu'en 2023
- → 2 sites marchands via les magasins (90 % du flux)
- ▶ 92 millions de visites en magasins générées par le site internet

Notre organisation coopérative

- > Gouvernance en binôme
- > Dialoque, sincérité et partage
- → 333 Adhérents-associés, propriétaires à 100 % de la coopérative

Une situation financière sereine

- ➤ Des capitaux propres qui ont presque doublé en 5 ans pour la coopérative
- > 25 % de taux d'imposition

CRÉENT DE LA VALEUR POUR...

Nos clients

• Humilité

Humanité Ogimes

- > Une offre omnicanale large et accessible de produits et services
- > Des services et conseils pour permettre un choix éclairé

Satisfaction client magasins à 63 (NPS)

Plus de 13,5 millions de porteurs fidélité

Nos collaborateurs et partenaires sociaux

- La qualité de vie au travail, diversité et égalité professionnelle
- > Le développement des compétences et de l'employabilité
- > Plus de **35 000 heures** de formations dispensées par l'Académie
- > 62 % de managers issus de la promotion interne

Nos fédérations professionnelles et éco-organismes

- Participation à la mise en place opérationnelle des filières
- > Echanges et collaboration

- > 505 magasins équipés de dispositif de collecte
- > 4 fédérations professionnelles

La Planète Terre

- > Politique d'éco-conception et d'éco-sélection
- > Actions de réduction de nos émissions de CO₂
- > 9,05 kg CO₂e par produit vendu
- > 298 055 tCO₂e évitées par la vente de vélos Nakamura
- > Adhésion au programme FRET21

Nos Adhérents-associés

- > Rentabilité et pérennité
- > Attractivité de l'enseigne et croissance
- Meilleur magasin de sport de l'année
- > 42 000 m² additionnels

$Nos fourn is seurs \ et \ partenaires \ financiers$

- > Relations commerciales équilibrées et durables
- > Synergies et coopération pour développement mutuel
- > 62,2 % de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans
- > 90 % des fournisseurs de rang 1 notés A, B ou C (BSCI)

Nos partenaires associatifs & ONG

- > Démocratisation du sport et promotion du sport au féminin
- > Partenariats

- > Membre fondateur de la Fondation Alice Milliat
- Plus de 18 800 clubs, collectivités, associations et entreprises partenaires
- > 14 000 vélos donnés à 700 collèges



Gestion des impacts, risques et opportunités

[ESRS 2 - IR01/IR02]

Méthodologie [ESRS 2 - IR01]

INTERSPORT a initié en 2023 une démarche de construction d'une matrice de double matérialité sur la base de sa matérialité déjà existante, déjà travaillée en 2022 avec un groupe de travail composé des métiers clés et de personnes en charge de la RSE.

Pour ce faire, dans la continuité du travail de matérialité simple précédemment réalisé. INTERSPORT s'est appuyé sur une démarche collective interne, avec un groupe de travail rassemblant les compétences et les connaissances issues des directions métiers et le cabinet spécialisé BL Evolution.

Une analyse sectorielle, complétée par une consultation d'experts issus du secteur de la mode ainsi que de spécialistes des droits humains et de l'environnement, a été menée. Ces travaux ont permis d'établir notre matérialité d'impact et de structurer notre matrice de double matérialité INTERSPORT a ainsi identifié 22 enjeux de durabilité, définis à partir des standards de reporting de l'EFRAG (normes ESRS, thèmes, sous-thèmes et sous-sous-thèmes), de sa matrice de matérialité existante ainsi que des principaux référentiels internationaux pertinents pour son activité (SASB. GRI. UNEP-FI).

Chaque enjeu a été évalué selon une double approche:

- > Une perspective d'impact : INTERSPORT a analysé les impacts positifs et négatifs, réels ou potentiels, liés à ses 22 enjeux de durabilité, en prenant en compte l'ensemble de ses activités directes ainsi que sa chaîne de valeur, en amont et en aval.
- > Une perspective financière : INTERSPORT a évalué les risques et opportunités associés à ces enjeux de durabilité, en mesurant leur incidence potentielle, positive ou négative, sur son modèle d'affaires, son développement et sa performance à court, moyen et long terme. L'évaluation financière de chaque enjeu intègre les risques extra-financiers, tout en prenant en compte les opportunités qui viennent pondérer ces risques.

L'évaluation de la matérialité d'impact repose sur un croisement entre la sévérité de l'impact - mesurée selon son ampleur, sa portée et son caractère remédiable – et sa probabilité d'occurrence. Une analyse de la littérature académique ainsi qu'un examen des controverses sectorielles ont été menés.

Pour affiner cette évaluation, plusieurs référentiels sectoriels ont été mobilisés :

> L'outil Sector Impact Map de l'UNEP FI, couvrant les secteurs Manufacturing, Wholesale and Retail Trade, Transportation and Storage, et Real Estate Activities, afin de

cartographier les impacts positifs et négatifs des activités des entreprises sur les piliers du développement durable (économique, environnemental et social):

- > L'outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), associé aux secteurs Consumer Discretionary, Consumer Staples et Materials et développé par le Science Based Target Network, permettant d'évaluer, par secteur, le niveau d'impact des activités sur les différents facteurs de pression sur la biodiversité;
- > Le projet de standard GRI Textiles & Apparel, visant à améliorer la transparence des entreprises du secteur textile en matière de durabilité et à définir les meilleures pratiques mondiales pour le reporting de leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux.

L'évaluation de la matérialité financière s'est appuyée sur la criticité des enjeux en regard de la continuité d'activité, notamment en lien avec l'accès et l'utilisation des ressources. ainsi que sur la dépendance d'INTERSPORT à ses parties prenantes.

La matérialité d'impact a accentué à la hausse ou à la baisse les enjeux en gardant cependant une priorisation globalement similaire. Les sujets les plus impactants sont majoritairement ceux les plus lointains et les moins perceptibles par les parties prenantes car liés à la chaîne de valeur



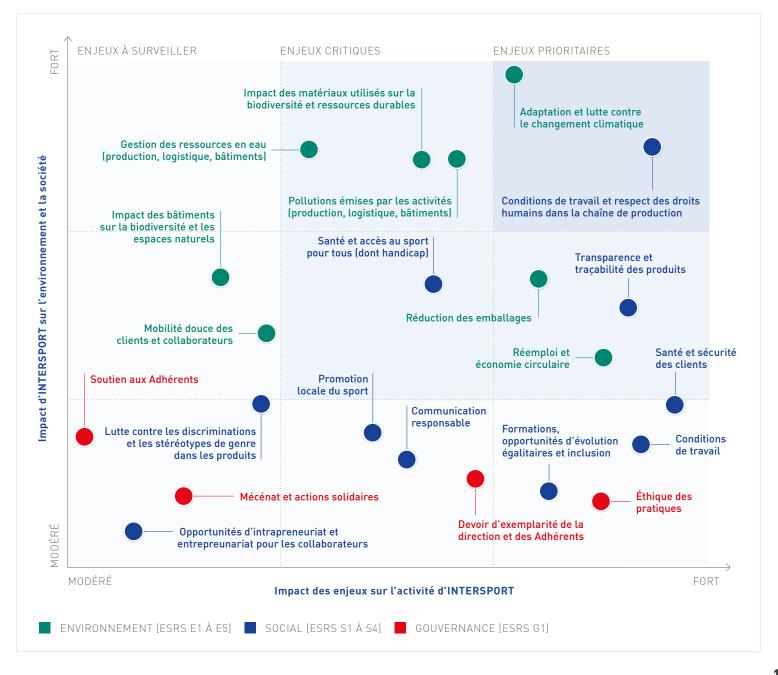


Matrice de double matérialité [ESRS 2 - IRO2]

Dans la matrice, les points situés le plus à droite représentent les enjeux ayant la plus forte criticité en termes de continuité d'activité ou d'incidence financière pour INTERSPORT. Ceux placés les plus hauts reflètent les sujets ayant l'impact le plus significatif pour les parties prenantes. Chaque point figurant sur la matrice est jugé pertinent à l'échelle du Groupe. Par ailleurs, chaque enjeu a été classé selon la thématique des ESRS à laquelle il se rapproche le plus.

Sur les 22 enjeux identifiés, 9 ont été évalués comme étant matériels pour INTERSPORT au regard de leur niveau d'importance avec un score supérieur à 2,5 sur la perspective d'impact et sur la perspective financière.

Ce travail a mis en évidence spécifiquement l'impact du groupe INTERSPORT sur sa chaîne de valeur et sa chaîne de production, que ce soit concernant l'enjeu de respect des droits humains ou son impact environnemental (changement climatique, utilisation des ressources et pollutions). En comparaison, les sujets les plus sensibles et visibles des parties prenantes ne sont pas systématiquement les plus impactants (impact des bâtiments, promotion locale du sport, emballages).





IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les enjeux environnementaux sont particulièrement significatifs pour INTERSPORT, avec 6 thèmes jugés matériels sur un total de 8. Ces enjeux sont étroitement liés aux activités de l'enseigne tout au long de sa chaîne de valeur. Ainsi, la matrice souligne en priorité l'adaptation et la lutte contre le changement climatique, en mettant l'accent sur des sous-thèmes tels que la gestion de l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les impacts financiers associés.

Par ailleurs, INTERSPORT a identifié comme matériel au regard de la matérialité d'impact les enjeux de pollutions émises par les activités, l'impact des matériaux sur la biodiversité et ressources durables, la gestion des ressources en eau, le réemploi et l'économie circulaire ainsi que la réduction des emballages.

Adaptation et lutte contre le changement climatique [ESRS E1]

L'impact environnemental lié à la fabrication et à la distribution des produits constitue un enjeu majeur, notamment en raison des émissions de gaz à effet de serre associées à la production des articles textiles et chaussures distribués par le groupe INTERSPORT. L'absence d'adaptation du modèle économique en faveur d'une réduction des impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production, logistique) contribuerait à intensifier ces effets. Par ailleurs, la consommation énergétique des infrastructures, telles que les sites de production, les entrepôts et les points de vente, représente également un facteur significatif.

En raison de son ampleur, de sa portée et de sa probabilité d'occurrence, cet impact est particulièrement élevé. Sa remédiation s'inscrit dans une démarche de long terme, nécessitant des actions structurelles.

INTERSPORT fait face à plusieurs risques liés aux enjeux climatiques. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques peut impacter la chaîne d'approvisionnement, perturber la production et la distribution des produits, et engendrer des coûts supplémentaires pour la gestion des infrastructures. De plus, la hausse des coûts de l'énergie, de l'eau et des ressources essentielles à la fabrication des produits et au fonctionnement des sites (entrepôts, magasins, transport) constitue un facteur de pression économique croissant. Enfin, l'impact environnemental des activités de l'entreprise pourrait accentuer un risque réputationnel, en cas de perception d'un engagement insuffisant dans la transition écologique. Cette situation pourrait influencer la confiance des consommateurs, des investisseurs et des partenaires, dans un contexte de réglementation de plus en plus exigeant et d'attentes sociétales accrues en matière de responsabilité environnementale.

Cependant, l'intégration des enjeux climatiques dans le modèle économique peut générer des bénéfices environnementaux à long terme. La relocalisation de certaines productions pourrait contribuer à réduire les émissions liées au transport, tandis que la promotion de modèles alternatifs, tels que l'économie de la fonctionnalité et l'économie circulaire, permettrait de limiter la fabrication de produits neufs et les émissions associées.

L'utilisation de matières recyclées dans les produits, déjà explorée, constitue également un levier pour atténuer l'impact climatique de la production. Par ailleurs, au-delà de l'évolution du modèle économique, l'adaptation des infrastructures aux enjeux climatiques représente une action clé pour réduire l'empreinte carbone. La réalisation de bilans carbones réguliers constitue également une étape essentielle dans cette démarche de réduction des émissions.







Pollutions émises par les activités [ESRS E2]

La pollution issue des activités d'INTERSPORT est identifiée comme un enjeu matériel, principalement au regard de son impact. Elle est principalement liée à la nature des produits commercialisés, en particulier les articles textiles et les batteries. La production textile est à l'origine de diverses formes de pollution affectant l'air, l'eau et les sols, notamment en raison des rejets de microplastiques et de substances chimiques. De même, la fabrication et la fin de vie des batteries contribuent à la pollution environnementale.

Par ailleurs, les activités logistiques d'INTERSPORT génèrent également des impacts, notamment en matière d'émissions atmosphériques et de pollution des ressources hydriques.

Ces pollutions entraînent des risques significatifs, tels que la dégradation de la biodiversité et la raréfaction des ressources naturelles. Face à ces enjeux, l'évolution du modèle d'affaires d'INTERSPORT vers une économie plus circulaire, intégrant des solutions comme la seconde main, la réparation et la réutilisation, pourrait contribuer à atténuer ces impacts. Une étape essentielle pour maîtriser ces impacts consiste à renforcer le contrôle de la chaîne de valeur afin d'identifier les principales sources de pollution et mettre en place des actions correctives adaptées.

Impact des matériaux utilisés sur la biodiversité et ressources durables [ESRS E4]

La fabrication des produits commercialisés par INTERSPORT nécessite l'extraction de ressources et de matériaux, ce qui contribue à l'appauvrissement de la biodiversité, en particulier terrestre, et perturbe les écosystèmes. L'évolution du modèle d'affaires de l'enseigne vers une réduction de l'extraction de nouvelles ressources permettrait d'atténuer cet impact, notamment grâce à l'utilisation de matières recyclées, au développement de la réparation et à la promotion de la seconde main.

Gestion des ressources en eau [ESRS E3]

La production textile est particulièrement consommatrice d'eau, représentant le troisième secteur le plus demandeur à l'échelle mondiale. L'impact d'INTERSPORT sur cet enjeu est donc significatif, de manière directe avec la production de ses marques propres et indirecte avec la distribution d'articles de sport et de loisir de ses marques partenaires. Le renforcement du contrôle de la chaîne de valeur permet d'identifier les principaux postes de consommation d'eau et de mettre en place des mesures de gestion visant à optimiser l'usage de cette ressource.

Réduction des emballages [ESRS E5]

Les emballages et suremballages, en particulier ceux liés aux activités logistiques, sont une source majeure de déchets. Le manque d'adaptabilité des solutions logistiques et des packagings contribue à maintenir un niveau élevé d'utilisation d'emballages, entraînant un impact environnemental significatif. Cet impact se traduit par la consommation de ressources pour leur production, ainsi que par la gestion des déchets générés.

L'un des principaux risques associés est la difficulté à maîtriser la production et le traitement des déchets.

Toutefois, cette problématique représente également une opportunité : une meilleure gestion des emballages permettrait à la fois d'optimiser les ressources utilisées et de renforcer la maîtrise opérationnelle des activités.

En réduisant l'usage des emballages et en incitant ses fournisseurs à faire de même, INTERSPORT pourrait jouer un rôle moteur dans le secteur, incitant d'autres acteurs à suivre cette démarche, contribuant ainsi à une diminution globale des impacts environnementaux liés aux emballages.

Réemploi et économie circulaire [ESRS E5]

Le manque d'adaptation de la production aux enjeux du réemploi, du recyclage et de l'économie circulaire contribue à une extraction et une consommation accrues de ressources. Cette situation présente plusieurs risques, notamment le non-respect des réglementations en vigueur et une potentielle perte de compétitivité. À l'inverse, elle offre des opportunités en matière d'innovation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'intégration du réemploi et de l'économie circulaire dans le modèle d'affaires d'INTERSPORT permettrait de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de réduire diverses formes de pollution et d'alléger la pression exercée sur les écosystèmes, notamment en préservant la biodiversité. De plus, en promouvant ces pratiques, INTERSPORT pourrait sensibiliser ses clients et contribuer à une évolution durable de leurs habitudes de consommation.



IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS DES ENJEUX SOCIAUX

Parmi les 10 thèmes sociaux définis dans les ESRS à vocation sociale, 3 ont été identifiés comme matériels pour INTERSPORT. La matrice met en évidence l'importance des conditions de travail et du respect des droits humains au sein de la chaîne de production, considérés comme matériels aussi bien d'un point de vue financier que sous l'angle de leur impact.

Conditions de travail et respect des droits humains dans la chaîne de production

[ESRS S2]

Les chaînes d'approvisionnement d'INTERSPORT, notamment dans les secteurs du textile et des batteries, présentent des risques élevés en matière de respect des droits humains. Ces risques incluent le travail forcé, le travail des enfants, des conditions de travail dégradées, des salaires insuffisants ainsi que des atteintes à la santé et à la sécurité des travailleurs, notamment en raison de l'exposition à des substances toxiques. Un manque de vigilance sur l'ensemble de la chaîne de valeur pourrait aggraver ces risques et accroître leur impact.

Les principaux risques identifiés pour INTERSPORT concernent donc les atteintes aux droits humains ainsi que les contentieux avec les fournisseurs. Toutefois, ces défis offrent également des opportunités stratégiques, telles que l'amélioration et la pérennisation des relations avec les fournisseurs, ainsi que la relocalisation de certains savoir-faire.

Pour répondre à ces enjeux, INTERSPORT peut agir en s'associant à d'autres acteurs du secteur afin de renforcer les pratiques responsables au sein des chaînes d'approvisionnement, notamment dans le textile. Des actions collectives peuvent être mises en place pour améliorer les conditions de travail, garantir des salaires décents et promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Par ailleurs, l'instauration de critères stricts (labels, normes, certifications) et la définition de seuils en deçà desquels INTERSPORT refuserait de collaborer avec certains fournisseurs constituent des leviers efficaces pour favoriser des pratiques plus vertueuses et responsables.

Santé et accès au sport pour tous [ESRS S4]

La santé et l'accès au sport pour tous est un enjeu critique pour INTERSPORT. L'inaccessibilité de certains équipements et le manque d'adaptation des produits peuvent exclure une partie de la population de la pratique sportive, limitant ainsi leur accès aux bienfaits physiques et mentaux du sport. Cette situation présente plusieurs risques pour notre entreprise : un sentiment d'exclusion ressenti par certains clients, un possible décalage avec nos valeurs fondamentales et, par conséquent, un désengagement de nos clients et une perte de sens pour nos collaborateurs.

La promotion de la pratique sportive pour tous ainsi que l'adaptation des produits vendus à toutes les morphologies et à différentes formes de handicap contribue à transmettre les bienfaits (santé physique et mentale) du sport à tous.

Par ailleurs, une communication inclusive et des actions concrètes associées permettent de lutter contre les discriminations dans le secteur sportif et contribuent à élargir l'accès à la pratique sportive et à renforcer son impact positif sur la société.

Transparence et traçabilité des produits

[ESRS S4]

Le manque de transparence et de traçabilité des produits commercialisés par INTERSPORT limite la connaissance des clients sur les impacts de leur consommation. De plus, l'insuffisance de traçabilité des produits réduit la maîtrise de la chaîne de valeur par INTERSPORT, rendant ainsi plus difficile l'évaluation des impacts réels et des pratiques mises en œuvre. Les principaux risques associés sont le non-respect des réglementations en viqueur et une potentielle mise en danger des clients. Toutefois, cette problématique constitue également une opportunité : renforcer la sécurité et la satisfaction des consommateurs tout en améliorant la durabilité des produits.

Accroître la transparence permet aux clients d'opérer des choix plus éclairés et de devenir acteurs de la transition. De même, une meilleure traçabilité favorise une transparence accrue et un contrôle optimisé de la chaîne de valeur, réduisant ainsi les risques environnementaux et sociaux.



Nos engagements

stratégiques

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des objectifs chiffrés définis par INTERSPORT sur certains enjeux clés auxquels le Groupe s'engage. Les détails relatifs à chaque objectif, les plans d'action associés à la performance d'INTERSPORT, ainsi que les ambitions qualitatives du Groupe sur l'ensemble des thématiques abordées sont développés dans les différentes sections de ce rapport.

		2023	2024	OBJECTIFS 2025
Adaptation et lutte contre le changement climatique	Empreinte carbone par produit vendu (kgCO ₂ e/produit) ^[1]	9,71	9,05	8,8
	Part de vélos conçus et assemblés en France (sur le total des vélos vendus)	78,63	79,19	80 %
Pollutions	% de sites de rang 1 et 2 notés A, B ou C à notre évaluation environnementale	n.a.	0 %	20 %
Contribution à l'économie circulaire % du C	Evolution de nos quantités de déchets vs. 2023	n.a.	-16%	- 25 %
	% du CA réalisé par les produits éco-conçus parmi les produits neufs ^[1]	4,6 %	n.a.	30 %
Droits humains et chaîne d'approvisionnement responsable	Part des sites de production de rang 1 évalués A, B ou C (BSCI) ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit	86,7 %	90 %	90 % OBJECTIF ATTEINT
	Part de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans	59 %	62,2 %	60 % OBJECTIF ATTEINT

¹¹ Suite à un changement de méthodologie d'éco-conception en cours d'année, cet indicateur n'est plus pertinent en l'état. Un nouvel indicateur sera proposé pour 2025.

Nos engagements

stratégiques **OBJECTIFS 2025** 2023 2024 Taux de satisfaction des collaborateurs INTERSPORT 3.7/5 4,25/5 4.1/5 « Je me sens bien dans mon emploi actuel »[1] 52,1 % 52,3 % **50 % Effectifs** Part de femmes/hommes dans les effectifs 2,26 2,39 Nombre de formations suivies en moyenne par collaborateur **OBJECTIF ATTEINT** 16 500 16 907 18 854 Nombre de clubs, collectivités et entreprises partenaires **OBJECTIF ATTEINT** Consommateurs et 63 61 63 Note moyenne de satisfaction clients magasins (NPS) utilisateurs finaux **OBJECTIF ATTEINT** 8.6/10 8.7/10 9,1/10 Note moyenne E-commerce Part des collaborateurs qui ont une part de rémunération 6 % 100 % n.a. variable liée à la RSE Conduite des affaires Nombre d'actions Engagés Sport cumulées réalisées 1715 4 692 10 000 dans le groupe INTERSPORT [2]

^[1] Seul le site de LSL a mené une enquête cette année recevant une note de 4,1/5 vs. 3,7/5 en 2023.

¹²¹ Il s'agit du nombre d'actions Engagés Sport déclarées sur notre outil de partage de bonnes pratiques depuis 2023.



20 %

Nos engagements

pour 2025

2023 2024 OBJECTIFS 2025

Adaptation et lutte contre le changement climatique

Empreinte carbone par produit vendu (kgCO ₂ e/produit) ^[1]	9,71	9,05	8,8
Part de vélos conçus et assemblés en France (sur le total des vélos vendus)	78,63	79,19	80 %

Pollutions

% de sites de rang 1 et 2 notés A, B ou C à notre évaluation environnementale	n.a.	0 %

Économie circulaire

Evolution de nos quantités de déchets vs. 2023	n.a.	-16 %	- 25 %
% du CA réalisé par les produits éco-conçus parmi les produits neufs ^[2]	4,6 %	n.a.	30 %

¹¹ CO2e (ou CO2eq) signifie « équivalent dioxyde de carbone ». Il s'agit d'une unité de mesure standard permettant de quantifier l'impact climatique de différents gaz à effet de serre en les convertissant en une quantité équivalente de CO2.

^{(2) %} de sites de rang 1 et 2 notés A, B ou C à notre évaluation environnementale : la méthodologie d'évaluation environnementale a été définie en 2024.



Adaptation et lutte contre le changement climatique (ESRS E1)

Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique

Le groupe INTERSPORT est convaincu que le sport doit rester une source de plaisir et de bien-être pour tous, aujourd'hui comme demain. Face aux défis climatiques, et conformément aux lignes directrices établies par la Net Zero Initiative, nous avons construit en 2023 un plan de transition reposant donc sur l'atténuation et l'adaptation.

D'une part, INTERSPORT s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses activités, de sa chaîne de valeur et de l'usage des produits commercialisés par ses clients. Cet effort passe par des actions concrètes : une gestion plus sobre des ressources, une conception plus responsable de nos produits et une logistique optimisée.

Nous souhaitons d'autre part nous préparer aux transformations déjà en cours. Les effets du changement climatique – vagues de chaleur, événements météorologiques extrêmes, tensions sur certaines ressources – impactent notre écosystème, nos fournisseurs et nos magasins. L'adaptation devient essentielle pour garantir la résilience de notre modèle et assurer un accès durable à la pratique sportive.

INTERSPORT a intégré **l'analyse de scénarios** climatiques dans l'élaboration de son plan de transition, notamment en s'appuyant sur les trajectoires sectorielles définies par le GIEC, l'Accord de Paris et les référentiels de la SBTi (Science-Based Targets initiative). Les principaux enseignements issus de cette analyse ont conduit à prioriser :

- ➤ La sensibilisation des collaborateurs du groupe INTERSPORT à ces enjeux.
- ➤ La réduction des émissions issues de la chaîne d'approvisionnement (Scope 3), représentant la majorité de l'empreinte carbone de l'entreprise.
- ➤ La collaboration avec nos fournisseurs pour améliorer la traçabilité des matériaux et intégrer davantage de matières recyclées.
- ➤ Le développement de modèles circulaires et des services (location, seconde main, réparation) pour réduire l'intensité carbone des produits vendus.
- ➤ La conception et la promotion de moyens de transports plus durables.

Le plan de transition bas carbone d'INTERSPORT est ponctué de plusieurs échéances :

À horizon 2025 :

- Consolidation des outils de mesure des émissions et mise en place d'objectifs intermédiaires.
- Réduction significative des émissions directes grâce à une meilleure efficacité énergétique.
- Déploiement de la nouvelle charte d'écoconception et de l'éco-score pour les produits textiles que nous développons.

À horizon 2030 :

- Réduction significative des émissions indirectes grâce à des matériaux plus durables et une meilleure efficacité énergétique des processus de production.
- Extension des offres circulaires.

À horizon 2050 :

 Alignement sur une trajectoire Net Zero, en lien avec les engagements internationaux.







Mesures et ressources liées aux politiques sur le changement climatique

Les mesures et ressources liées au développement des modèles circulaires sont détaillées dans la section « Contribution à l'économie circulaire » et celles liées à la transparence et la traçabilité des matériaux dans la section « Transparence et traçabilité des produits ». Nous détaillons dans cette section celles liées à la sensibilisation de nos collaborateurs et à la réduction des émissions liées à nos approvisionnements.

SENSIBILISATION DE NOS COLLABO-RATEURS

La bonne mise en œuvre de notre plan de transition passe tout d'abord par l'engagement et la montée en compétence de nos collaborateurs. En leur apportant des clés de compréhension et en les impliquant activement, nous souhaitons en faire de véritables acteurs du changement. Depuis plusieurs années, nous déployons un programme structuré visant à favoriser l'appropriation des enjeux climatiques et à encourager l'adoption d'éco-gestes au quotidien.

Après deux années axées sur la sensibilisation, 2024 marque une nouvelle étape avec un passage à l'action renforcé à travers des initiatives interactives et engageantes. Parmi elles, la création du jeu de plateau « Engagés Sport » avec l'Académie INTERSPORT, conçu pour aborder les enjeux du développement durable et du climat de manière ludique.

Élaboré avec la contribution des référents et ambassadeurs RSE, cet **outil pédagogique** leur a été confié après une formation dédiée à son animation.

Dans cette dynamique, nous avons également lancé les matinales « Expresso Engagé », un format court et interactif destiné aux collaborateurs de la Centrale et des filiales, permettant d'échanger sur des thématiques RSE telles que l'éco-conception, la gestion des déchets ou encore le bilan carbone du Groupe.

L'outil collaboratif Lakaa, déjà largement adopté, continue d'être un levier essentiel pour animer notre communauté d'ambassadeurs Engagés Sport et impliquer le réseau lors des temps forts de l'année.

Enfin, un calendrier événementiel a été mis en place afin d'anticiper et structurer ces moments clés sur l'ensemble de nos sites. À titre d'exemple, lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, les collaborateurs de notre filiale logistique LSL ont pu participer à un Mur du Climat et à un quiz pédagogique, renforçant ainsi leur compréhension des enjeux climatiques de manière immersive et participative.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS LIÉES À NOS APPROVISIONNEMENTS

La mise en place d'un plan d'action sur les différents flux logistiques du Groupe est nécessaire pour la réduction des émissions liées à nos approvisionnements :

Sur nos flux d'approvisionnement amont : transports entre les lieux de production des produits commercialisés et nos entrepôts.

- > Sur nos flux d'approvisionnement aval :
 - Transport entre nos entrepôts et les magasins INTERSPORT
 - Transport entre nos magasins et/ou entrepôts et notre client final suite à une vente effectuée sur *intersport.fr* ou blackstore.fr

Après avoir signé une lettre d'adhésion au programme FRET21 en novembre 2023, notre filiale logistique LSL fait partie des **entreprises engagées FRET21** depuis fin mai 2024. La démarche d'engagement volontaire FRET21, soutenue par l'ADEME, est un engagement volontaire qui a pour objectif d'inciter les entreprises, agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs, à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable.

L'objectif d'économie a été fixé à **7 % des émissions de CO₂e sur la partie transport aval** en France pour les approvisionnements partant de nos entrepôts à destination de nos magasins.

Afin de tenir cet engagement, un plan d'action a été construit autour de 4 priorités :

- Optimisation des palettes expédiées depuis l'entrepôt de Saint-Vulbas
- 2. Optimisation des palettes expédiées depuis l'entrepôt de Machecoul
- **3.** Mise en place des envois de vélos avec des véhicules en énergies alternatives
- **4.** Diminution des flux traités en interne entre les entrepôts



CONCEPTION ET PROMOTION DE MOYENS DE TRANSPORT PLUS DURABLES

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le changement climatique, INTERSPORT France met en œuvre des mesures concrètes pour promouvoir des modes de transport plus durables.

La Manufacture Française du Cycle (MFC), située à Machecoul, joue un rôle central dans cette démarche en produisant et en commercialisant des vélos musculaires et à assistance électrique, pour l'enseigne INTERSPORT sous la marque Nakamura mais aussi pour d'autres enseignes et collectivités. En 2024, la MFC a produit en effet de nombreux vélos en libre-service comme par exemple près de 17 000 Vélib' pour Paris, plus de 1 340 Star à Rennes et plus de 1 000 Naolib à Nantes.

En interne, nous incitons nos collaborateurs à opter pour des solutions de mobilité durable. Un **baromètre annuel de la mobilité** évalue les modes de déplacement de nos collaborateurs, révélant que 17,9 % d'entre eux utilisent des modes de mobilité douce tels que le vélo, le vélo électrique ou les transports en commun pour leurs trajets domicile-travail. Pour les collaborateurs de la Centrale, cette part monte à 36,4 %.

Pour renforcer cette tendance, un **accord de Forfait Mobilité Durable** a été signé en Centrale en 2024, incluant une indemnité kilométrique pour les cyclistes et les covoitureurs, ainsi qu'une prise en charge de 75 % des frais de transport en commun.

Parallèlement, INTERSPORT participe activement sur l'ensemble de ses sites et en magasin à des campagnes nationales telles que Mai à vélo, visant à promouvoir l'utilisation du vélo et à sensibiliser à l'importance de l'entretien et de la réparation des cycles. Des ateliers dédiés sont organisés pour nos clients et collaborateurs.

Enfin, INTERSPORT s'investit dans la promotion de la pratique du vélo en France auprès de **L'Union Sport et Cycle** mais aussi du collectif **Cycle Grand Ouest (CYGO)**, dont MFC est cofondateur, réunissant 27 entreprises industrielles de l'Ouest de la France. Ce partenariat a abouti, en juillet 2023 lors du salon Pro Days, à la présentation du ByCYGO, un vélo à assistance électrique conçu et assemblé majoritairement dans le Grand Ouest. Bien que ce modèle ne soit pas destiné à la commercialisation, il illustre le savoir-faire régional et ouvre la voie à une relocalisation partielle de l'industrie du cycle en France.



NB : Il s'agit du nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une indemnité vélo ou d'une prise en charge transports en commun sur 2024.

Nombre de vélos conçus et assemblés en France dans notre usine MFC (pièces): 2023 2024 Évolution 322600 254775 -21%

NB: Le nombre de vélos conçus et assemblés en France s'entend par le nombre de vélos vendus suite à une conception et un assemblage en France. La baisse s'explique par le ralentissement global du marché du cycle.



NB: Le nombre de vélos conçus et assemblés en France s'entend par le nombre de vélos vendus suite à une conception et un assemblage en France. La baisse s'explique principalement par le ralentissement global du marché du cycle et une régulation des stocks en marché.



NB: Sont inclus, les trottinettes mécaniques, les trottinettes électriques et leurs accessoires. Une erreur s'est glissée dans la donnée 2023 et a été corrigée sur ce rapport.





Objectifs liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique

En raison d'un changement de plan stratégique qui interviendra courant 2025, nous ne publions pas cette année nos objectifs à moyen et long terme. Une démarche de dépôt de trajectoire SBTi a cependant été entamée.

Par ailleurs, INTERSPORT ne s'est pas fixé d'objectif Net Zero à ce stade.

Consommation et mix énergétique

Nous continuons d'investir à court, moyen et long terme pour maitriser nos consommations, les réduire et modifier notre mix énergétique.

La démarche de réduction de la consommation énergétique des bâtiments du Groupe a été entamée il y a trois ans et pérennisée depuis. Elle se traduit par des consignes de sobriété énergétique claires : réglage des climatisations entre 26°C et 27°C en été, usage sobre du chauffage en hiver (18°C dans les magasins ; 19°C dans les bureaux), extinction des écrans et des enseignes lumineuses dès la fermeture des magasins. Un livre de normes regroupant l'ensemble des bonnes pratiques a été produit et diffusé à l'ensemble de nos Adhérents-associés.

Entre 2023 et 2024 à périmètre comparable, nous diminuons légèrement notre consommation d'électricité de 1 % au sein de la coopérative et des filiales. Notre ratio de consommation d'électricité s'élève à 27,6 kWh/m².

Un suivi de la consommation de 466 magasins du réseau a également été mis en place au niveau de la coopérative. Le ratio de consommation d'électricité est en 2024 à 78,7 kWh/m², en baisse de 1,1 point comparé à 2023 [79.8 kWh/m²].

En parallèle, nous avons adressé cette année le sujet de la **maîtrise de notre consommation d'énergie** avec le déploiement de systèmes d'automatisation et de contrôle de la consommation. Un appel d'offres a été conduit au national et trois prestataires de Gestion Technique des Bâtiments (GTB) ont été référencés et proposés à nos Adhérents-associés. Ce sont 95 magasins qui se sont engagés dans l'installation d'un tel dispositif en 2024.

Enfin, un travail sur notre mix énergétique a été entamé en janvier 2024 par un groupe de travail transverse, dédié aux sujets RSE concernant les bâtiments. Ce groupe de travail réunit l'ensemble des métiers en Centrale gravitant autour des bâtiments ainsi que des Adhérents-associés représentant les magasins et les contraintes terrain. Concernant l'énergie, il avait pour mission cette année d'adresser le sujet de la production d'énergie renouvelable sur nos magasins et le changement de notre mix énergétique réseau.







Ainsi, afin d'aider nos Adhérents-associés pour l'installation de panneaux solaires en toiture ou sur parking, un livre de normes photovoltaïques a été créé avec un partenaire et l'aide d'un cabinet d'avocat. Ce livre de normes s'accompagne d'un outil de simulation pour aider les magasins à avancer.

Pour la coopérative, cette démarche de solarisation est entamée pour les sites éligibles. Deux de nos trois plateformes logistiques sont équipées : la plateforme de Machecoul et la nouvelle plateforme d'Autrèche. L'ouverture d'Autrèche ayant eu lieu en fin d'année 2024, nous n'avons pas encore de données à communiquer.

Cependant, nos 1 250 m² de surface de panneaux solaires, installés sur les 3 000m² de toiture de notre entrepôt de Machecoul, nous permettent de produire 76 236 kwH sur l'année 2024. Cela permet à l'entrepôt d'être en auto-consommation les jours d'ensoleillement



NB: Le périmètre concernant la consommation d'électricité a évolué entre 2023 et 2024, ce qui rend l'évolution non comparable. En effet, suite à la reprise de Go Sport, l'intégration du site de Sassenage s'est finalisée et l'entrepôt de Saint Vulbas s'est agrandi de 37 115m². À périmètre comparable, l'évolution de la consommation s'établit à -1 %. La nouvelle plateforme logistique d'Autrèche, ayant ouvert au 1er novembre 2024, n'a pas été intégrée dans le périmètre.

Ratio de consommation d'électricité (kWh/m²): 2023 2024 Évolution 26,4 27,6 +1,2 pts

NB: Le périmètre concernant la consommation d'électricité a évolué entre 2023 et 2024, ce qui rend l'évolution non comparable. En effet, suite à la reprise de Go Sport, l'intégration du site de Sassenage s'est finalisée et l'entrepôt de Saint Vulbas s'est agrandi de 37 $115m^2$. À périmètre comparable, le ratio était à 29,7 en 2023 et s'établit à 29,4 en 2024, soit une baisse de 0,3pts. La nouvelle plateforme logistique d'Autrèche, ayant ouvert au 1er novembre 2024, n'a pas été intégrée dans le périmètre.





NB: Le périmètre concernant la consommation d'électricité a évolué entre 2023 et 2024, ce qui rend l'évolution non comparable. En effet, suite à la reprise de Go Sport, l'intégration du site de Sassenage s'est finalisée et l'entrepôt de Saint Vulbas s'est agrandi de 37 115m². À périmètre comparable, l'évolution de la consommation s'établit à -5 %. La nouvelle plateforme logistique d'Autrèche, ayant ouvert au 1er novembre 2024, n'a pas été intégrée dans le périmètre



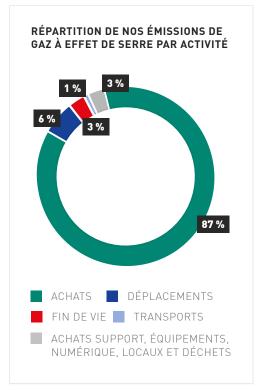
Émissions de CO₂e des Scopes 1, 2 et 3

Dans le cadre de notre engagement pour un sport plus durable, nous avons réalisé en 2021 le premier bilan carbone complet du groupe INTERSPORT, couvrant l'ensemble des émissions des Scopes 1, 2 et 3. Cette analyse nous a permis d'identifier plus précisément l'impact de nos activités sur le climat ainsi que les risques associés.

Afin de renforcer notre autonomie dans l'évaluation et le suivi de notre empreinte carbone, nous avons déployé début 2024 le logiciel SAMI. Cet outil nous permet de réaliser en interne notre bilan carbone annuel, avec une méthodologie adaptée à notre activité, et d'affiner notre pilotage des émissions.

La méthode employée pour quantifier les émissions carbone du Groupe repose sur les lignes directrices du GHG Protocol et la méthodologie Bilan Carbone® de l'ADEME. INTERSPORT a la particularité de calculer son empreinte carbone sur un Scope 3 élargi aux magasins et sites liés par un contrat d'enseigne INTERSPORT ou BLACKSTORE, mesurant ainsi les émissions indirectes significatives sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Aucun Scope n'a été exclu du bilan carbone du Groupe.

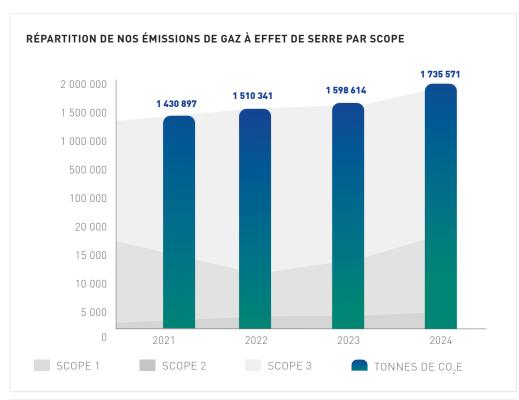
En 2024, les émissions des Scopes 1 et 2 du groupe INTERSPORT s'élèvent à 22 004 tonnes de CO₂e, marquant une hausse de 29,5 % par rapport à 2023, due à l'ouverture de notre nouvelle plateforme logistique d'Autrèche, rendant les périmètres non comparables Ces émissions restent cependant marginales

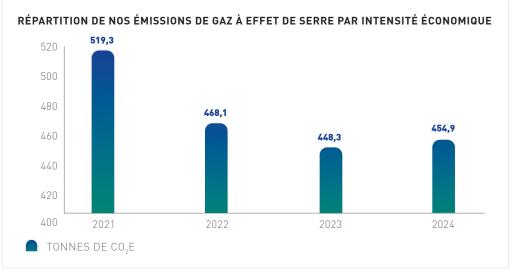




en comparaison avec celles du Scope 3, qui atteignent 1 713 567 tonnes de CO₂e sur la même période.

À noter que la méthodologie a été revue cette année pour apporter plus de précisions à notre bilan carbone, ce qui a conduit à une modification de notre historique sur 2023.









Émissions évitées liées à la production et à la commercialisation de nos vélos

Pour encourager la transition de tous vers des moyens de transport respectueux de l'environnement, le groupe INTERSPORT s'engage dans l'éco-mobilité en concevant des moyens de transport plus durables mais aussi en essayant de promouvoir l'usage de ces derniers par ses collaborateurs et clients. Notre usine, la Manufacture Française du Cycle (MFC), a conçu et assemblé 254 775 vélos, dont 129 877 Vélos à Assistance Electrique (VAE) en 2024.

D'après l'Ademe, les émissions évitées par une organisation concernent les réductions d'émissions réalisées par ses activités, produits et/ou services lorsque ces réductions se réalisent en dehors de son périmètre d'activité. Elles sont évaluées au regard d'un scénario de référence.

INTERSPORT a décidé de chiffrer dans un premier temps les **émissions évitées grâce** à la vente de vélos Nakamura, en suivant la méthodologie de Net Zero Initiative (NZI).

Pour appliquer cette méthodologie, nous avons envoyé une enquête - via un questionnaire transmis à nos clients encartés - à nos consommateurs ayant acheté un vélo Nakamura en 2021 et 2022.

Le questionnaire a été ouvert pendant une semaine en mai 2023 et a comptabilisé 2810 réponses, ce qui nous a permis d'obtenir les facteurs d'émissions évitées suivants :

- ➤ La vente d'un vélo mécanique évite en moyenne 0,53 tCO₂e
- ➤ La vente d'un VAE évite en moyenne 1,92 tCO₂e

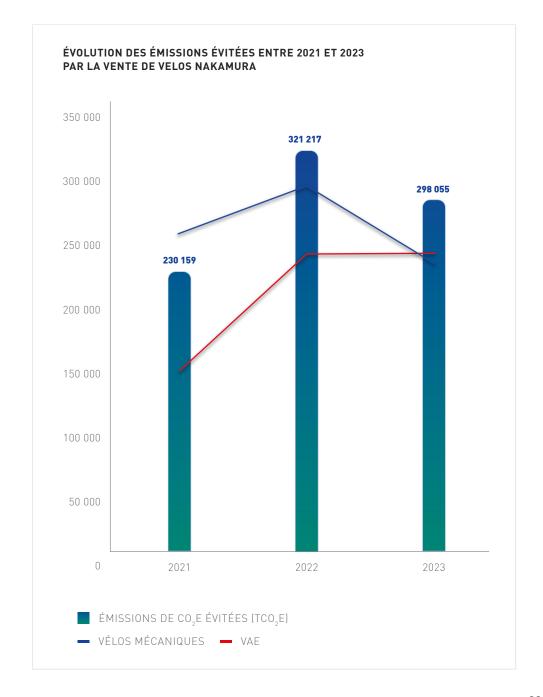
Il est intéressant de noter que les facteurs retenus sont bien inférieurs aux facteurs établis par l'étude de l'Ademe et NZI : 2,3 tonnes de $\mathrm{CO}_2\mathrm{e}$ pour un vélo mécanique et 4,1 tonnes de $\mathrm{CO}_3\mathrm{e}$ pour un VAE.

Cela provient principalement d'un niveau de transformation des kilomètres issus du sondage inférieur aux données de transformation de l'Ademe :

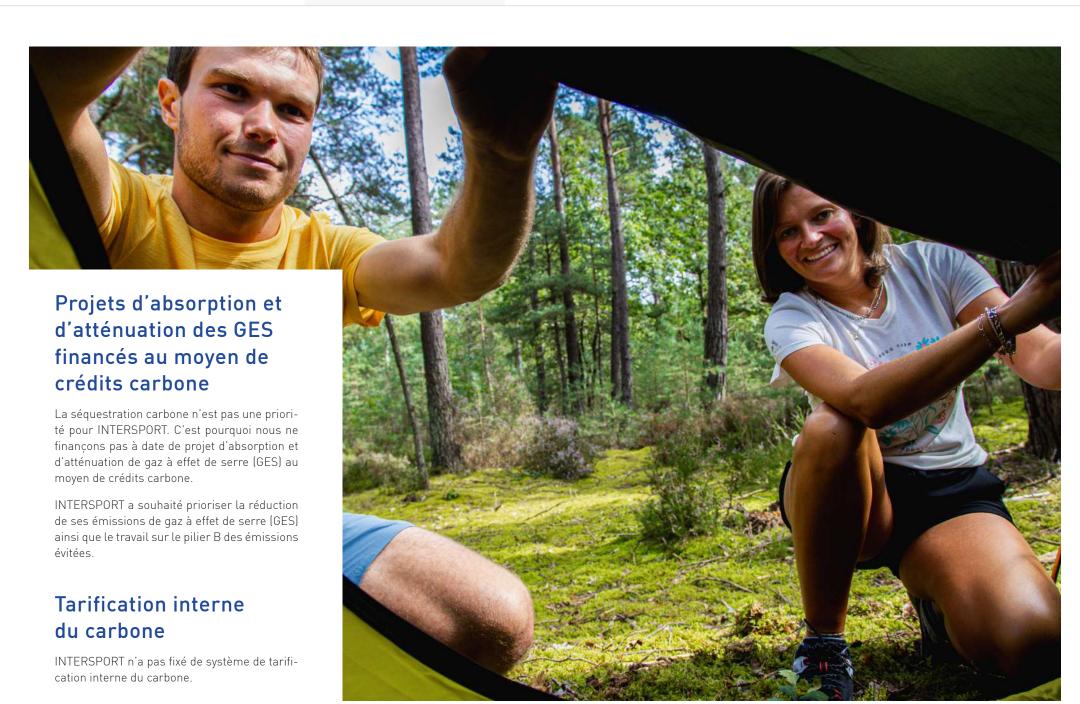
- → 1200 km/unité/an en moyenne pour un VAE Nakamura vs. 1817 pour un VAE de l'étude Ademe
- → 422km/unité/an pour un vélo musculaire Nakamura vs. 929 pour un vélo musculaire de l'étude Ademe.

Ces facteurs d'émissions obtenus nous ont permis de calculer nos émissions évitées grâce à la vente de nos vélos Nakamura de 2021 à 2023. Une enquête client est planifiée sur le premier semestre pour actualiser ces facteurs d'émissions et ainsi préciser les calculs pour l'année 2024.

Les émissions évitées pour 2023 s'élèvent à 298 055 tCO₂e. Entre 2021 et 2023, **les émissions évitées ont progressé de 29 %** grâce à la part croissante des ventes de VAE dans le mix de ventes vélos, avec un plus fort pouvoir décarbonnant.







PRÉA

Pollutions émises par nos activités [ESRS EZ à ESRS EZ]

Pollutions de l'air, des sols et de l'eau

La pollution générée par nos activités est un enjeu matériel pour INTERSPORT.

La majorité de nos impacts se situent en amont de notre chaîne de valeur et les politiques et mesures concernant la pollution de l'air, des sols et de l'eau sont abordées dans la section dédiée à « la Gestion de la ressource en eau », celle dédiée à « la Biodiversité et écosystèmes » ainsi que dans celle dédiée à « l'Économie circulaire ».

Gestion des ressources en eau

La gestion des ressources en eau est un enjeu important pour le groupe INTERSPORT.

Notre diagnostic biodiversité finalisé en 2024, détaillé dans la section Biodiversité et écosystèmes du rapport, a permis de mettre en évidence la forte dépendance des activités d'INTERSPORT à la disponibilité de la ressource en eau et les impacts des activités du Groupe sur cette ressource. Ces impacts et dépendances se situent très majoritairement en amont de la chaîne de valeur.

Les activités en amont de notre chaîne de valeur, liées aux processus de fabrication et aux procédés industriels très énergivores en eau, sont responsables de fortes **pressions** sur la ressource en eau et contribuent à sa surexploitation. En parallèle, ces mêmes activités de production des produits sont fortement dépendantes à la disponibilité de l'eau, essentielle à la fois pour l'approvisionnement de certaines matières premières mais également pour les process de fabrication. Cet enjeu a été identifié et fait l'objet d'un plan d'action spécifique planifié dans le temps à partir de 2025, comme le reste des enjeux liés à la biodiversité pour le groupe INTERSPORT.

Si la gestion de la ressource en eau n'est pas critique lorsqu'il s'agit de nos bâtiments ou de notre logistique, cet enjeu est adressé dès que cela est possible. Cela a été le cas cette année avec la création de notre nouvelle plateforme logistique située à Autrèche. Cette dernière s'inscrit dans une démarche durable grâce à un système innovant de récupération et de gestion des eaux pluviales. Conçu pour limiter la consommation d'eau potable et optimiser l'utilisation des ressources en eau, ce dispositif permet d'économiser plus de 65 % d'eau potable.

L'installation repose sur l'aménagement de deux bassins distincts, ayant chacun un rôle spécifique :

➤ Un bassin tampon : il recueille les eaux pluviales filtrées en amont grâce à un ouvrage siphoïde. Les eaux sont ensuite évacuées dans le réseau pluvial de la ville via un poste de relèvement, avec un débit contrôlé ne dépassant pas 40 L/s.

➤ Un bassin étanche : il est dédié au stockage des eaux destinées à un usage en cas d'incendie. Ces eaux sont redirigées par un système de by-pass pour garantir une disponibilité immédiate en cas de besoin.

Grâce à ce dispositif, l'eau de pluie récupérée est utilisée pour alimenter à 100 % les sanitaires du site, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources en eau. Les bassins ont été stratégiquement positionnés au point le plus bas du terrain, permettant un fonctionnement gravitaire du réseau hydraulique compte tenu de la pente du terrain. Cette implantation favorise une gestion fluide et autonome des eaux, réduisant la dépendance à des systèmes de pompage énergivores.

Consommation annuelle en eau pour les coopératives et ses filiales (m³):

2023

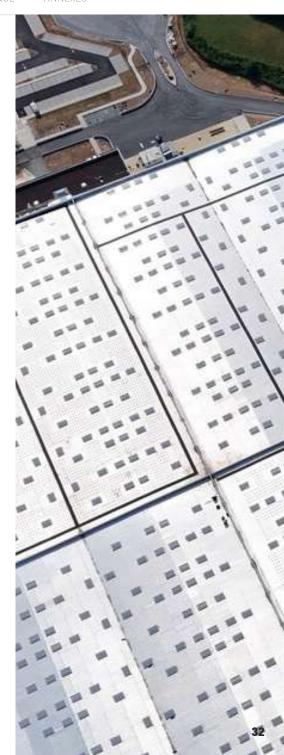
2024

Évolution

11 537

10 468

-9,3 %







Biodiversité et écosystèmes [ESRS E4]

L'impact des activités d'INTERSPORT France sur la biodiversité constitue un enjeu stratégique pour l'entreprise. Conscient de la nécessité d'intégrer pleinement cet aspect dans ses décisions, INTERSPORT a initié dès 2022 un premier diagnostic biodiversité en interne. Cette première évaluation a permis d'identifier les principales interactions entre les activités du Groupe et les écosystèmes.

Afin de consolider cette approche et d'approfondir l'analyse, INTERSPORT a engagé en 2023 un diagnostic biodiversité approfondi en collaboration avec le cabinet de conseil spécialisé BL Evolution. Achevé en 2024, ce travail avait pour objectifs de :

- 1. Comprendre les impacts, les dépendances et les enjeux majeurs liés à la biodiversité dans les activités d'INTERSPORT:
- **2.** Sélectionner des indicateurs de suivi permettant d'évaluer la performance en matière de biodiversité ;
- **3.** Définir un plan d'action à court, moyen et long terme pour structurer une stratégie adaptée :
- **4.** Assurer la conformité du Groupe aux exigences de la CSRD, notamment sur l'ES-RS E4 Biodiversité et Écosystèmes.

Au-delà du diagnostic, cette démarche vise également à sensibiliser les équipes internes et à structurer une politique biodiversité cohérente avec la stratégie RSE globale d'INTERSPORT.

Méthodologie et analyse des enjeux

Pour mener ce diagnostic, une série d'entretiens qualitatifs a été réalisée auprès de collaborateurs issus de la Centrale et des filiales. En complément, l'analyse a reposé sur la base de données ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), un outil de référence développé par Global Canopy, UNEP FI et UNEP-WCMC. Cet outil permet d'évaluer les risques liés à la nature en identifiant les dépendances et les impacts des activités économiques sur les écosystèmes.

L'évaluation a mis en évidence **neuf enjeux prioritaires** pour INTERSPORT France, couvrant l'ensemble du cycle de vie des produits et des infrastructures :

- 1. Préservation de la ressource en eau
- 2. Réduction des pollutions liées aux emballages
- **3.** Réduction des pollutions liées aux matières premières et à la fabrication des produits
- **4.** Maintien du bon état écologique des sols et des écosystèmes (approvisionnement en matières premières et emballages)
- **5.** Réduction de l'artificialisation des sols sur les sites INTERSPORT (conformité au dispositif Zéro Artificialisation Nette ZAN)

- **6.** Réduction des pollutions liées à la fin de vie des produits
- 7. Réduction des émissions de GES du transport des matières premières
- **8.** Réduction des émissions de GES liées aux processus de fabrication des produits
- **9.** Réduction des émissions de GES et des pollutions du transport des produits finis

Par souci de cohérence, les trois derniers enjeux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été exclus de la stratégie biodiversité, car ils sont déjà couverts par la politique RSE INTERSPORT et intégrés au plan de réduction des émissions de GES. Toutefois, leur importance a été réaffirmée dans le diagnostic.



Le diagnostic biodiversité

approfondi engagé en 2023 et

achevé en 2024 a mis en

évidence 9 enjeux prioritaires.

Politiques et mesures liées à la biodiversité

Sur la base des six enjeux retenus, un plan d'action structuré a été élaboré avec des mesures à court, moyen et long terme. Ces actions visent à limiter l'impact des activités d'INTERSPORT sur la biodiversité tout en renforçant la résilience du Groupe face aux risques identifiés. L'année 2025 marquera une étape clé avec la formalisation d'un plan de transition Biodiversité, intégrant ces nouveaux engagements dans les orientations stratégiques du Groupe.

En parallèle, INTERSPORT France a rejoint en 2024 le groupe de travail « Entreprises textile et biodiversité », piloté par le Ministère de la Transition écologique et présidé par le groupe Kering. Ce groupe réunit des entreprises, associations et fédérations du secteur textile pour identifier des leviers d'action, cartographier les risques et proposer des recommandations claires afin d'accompagner les entreprises dans la préservation de la biodiversité. Le livrable final de ces travaux a été publié en février 2024.

OBJECTIFS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

En 2024, INTERSPORT France n'a pas encore défini d'objectifs spécifiques en matière de biodiversité et de préservation des écosystèmes. Cependant, dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et de notre stratégie RSE, nous avons initié ce travail, et des objectifs clairs et mesurables seront définis en 2025.

MESURES D'IMPACT LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX CHANGEMENTS DES ÉCOSYSTÈMES

INTERSPORT France s'est doté fin 2024 de l'outil NALA, afin de mesurer plus précisément les impacts de ses activités sur la biodiversité et les écosystèmes, et surtout, d'orienter les décisions de l'enseigne vers une réduction effective de son empreinte. En effet, cet outil va permettre à INTERSPORT en 2025 de cartographier les sites de l'enseigne, de les évaluer au regard des différentes pressions exercées sur la biodiversité, et de prioriser des actions correctives



INTERSPORT France s'est doté fin 2024 de l'outil NALA,

afin de mesurer plus précisément les impacts de ses activités sur la

biodiversité et les écosystèmes, et surtout, d'orienter les décisions de

l'enseigne vers une réduction effective de son empreinte.



Focus sur le nouvel entrepôt d'Autrèche

Dans le cadre de la construction de son nouvel entrepôt à Autrèche (Indre-et-Loire, 37), ouvert au troisième trimestre 2024, INTERSPORT a engagé une démarche ambitieuse pour minimiser son impact sur la biodiversité. Ce projet s'est inscrit dans l'obtention des certifications BREEAM Excellent et BiodiverCity, garantissant une approche respectueuse de l'environnement et des écosystèmes locaux. Un travail approfondi a été mené avec l'accompagnement d'un écologue afin de :

- Sélectionner des matériaux durables à faible impact environnemental;
- Développer des espaces verts favorisant le maintien et le développement de la biodiversité sur site :
- Intégrer des solutions d'aménagement pour préserver et renforcer les écosystèmes existants.

En complément, un partenariat avec l'association Biodiversio a été initié pour garantir un impact positif et durable sur la biodiversité. Des pratiques écologiques ont été mises en place, telles que :

- L'adoption d'une démarche zéro phytosanitaire, assurant la préservation du cycle naturel des végétaux et de la faune associée;
- Une gestion différenciée des espaces extérieurs, avec des fauches raisonnées et une revalorisation des déchets verts directement sur site;
- L'installation de zones de refuge pour la faune, via la création de tas de bois, haies sèches et boisements adaptés, favorisant la nidification et le développement de la biodiversité locale.



Contribution à l'économie circulaire [ESRS 5]

Conception et sélection des produits éco-conçus

L'éco-conception est un engagement central d'INTERSPORT pour promouvoir un sport plus durable, en intégrant l'impact environnemental dès la phase de conception ou de sélection des produits. Cet engagement se manifeste tant dans le développement de nos marques propres que dans la sélection de produits éco-conçus de nos partenaires, conformément à notre charte d'éco-conception.

Jusqu'en 2024, notre charte, élaborée en collaboration avec INTERSPORT International Corporation (IIC), se focalisait principalement sur les matières premières. Cette charte était la première étape d'une approche plus globale. C'est pourquoi, nous avons révisé notre charte d'éco-conception pour le développement de nos marques propres, en y intégrant une approche plus holistique. Cette révision s'est accompagnée d'un arrêt de la communication en omnicanal autour de notre concept « Produit éco-conçu ».

Pour accompagner ce changement, nous avons adhéré en 2023 au Pôle Éco-conception. Cette adhésion s'est accompagnée d'une formation de nos équipes de développement à l'éco-conception, avec le soutien du Pôle et de **notre partenaire Holis**. Holis nous assiste dans la mesure de l'impact environnemental de nos produits, grâce à un

outil de modélisation dédié, facilitant ainsi la réduction de l'empreinte écologique de nos développements.

Parallèlement, une charte d'éco-conception a été définie avec IIC pour les produits développés par leurs équipes, assurant une cohérence internationale. En France, notre charte intègre l'évaluation du coût environnemental, en réponse à la loi Climat et Résilience, qui exigera dès 2026 une transparence accrue sur l'impact environnemental des produits textiles. Cette législation obligera les entreprises à fournir aux consommateurs des informations comparables sur l'empreinte écologique des produits lors de l'acte d'achat.

Malgré notre changement de charte d'éco-conception, nos initiatives en matière de conception plus durable ont été poursuivies en 2024. Entre les collections printemps-été 2024 et 2025, nous avons augmenté de 22 % le nombre de produits intégrant des matières recyclées, et de 30 % entre les collections automne-hiver 2024 et 2025.

Par ailleurs, nous collaborons étroitement avec des marques nationales et internationales pour développer des produits spécifiquement conçus pour INTERSPORT, en intégrant des critères de durabilité. Par exemple, nous avons substitué le polyester standard par du polyester recyclé dans certaines gammes d'ADIDAS et PUMA.



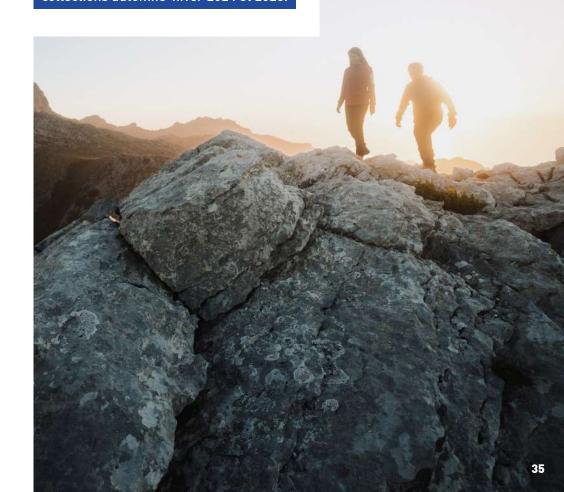
Entre les collections printemps-été 2024

et 2025, nous avons augmenté de 22 %

le nombre de produits intégrant des

matières recyclées, et de 30 % entre les

collections automne-hiver 2024 et 2025.







Gestion de la fin de vie des produits commercialisés

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'économie circulaire, INTERSPORT France a mis en place des initiatives pour assurer une gestion responsable de la fin de vie des produits commercialisés. En 2024, nous avons déployé dans 505 de nos magasins un dispositif complet de collecte, permettant aux consommateurs de déposer leurs articles de sport (matériel, textiles, chaussures), petits équipements électroniques et piles usagées. Ce nouveau mobilier de collecte remplace le dispositif provisoire instauré fin 2022, conformément aux obligations de la loi AGEC du 10 février 2020.

Notre participation active à la filière de recyclage des Articles de Sport et de Loisirs (ASL) s'est traduite par notre présence au Comité Stratégique et au Conseil d'Administration de l'éco-organisme Ecologic. Depuis novembre 2022, tous les consommateurs, qu'ils soient clients ou non, peuvent rapporter des ASL en fin de vie dans nos points de vente de plus de 400 m², où ils sont ensuite recyclés, réparés, réutilisés ou valorisés. En 2024, près de 25 tonnes de produits ont été collectées par Ecologic grâce à ce dispositif.

Les magasins INTERSPORT en station de montagne, d'une superficie comprise entre 200 et 400 m², s'engagent à reprendre l'ancien matériel lors de l'achat d'un nouveau. Le matériel récupéré est stocké jusqu'à la collecte des parcs locatifs usagés, organisée en fin et début de saison par Ecologic.

Pour sensibiliser le public à la filière ASL et encourager le tri, INTERSPORT a participé à la « Grande Collecte du Sport », une opération nationale coordonnée par Ecologic et l'USC, à la demande du Ministère des Sports. Cette initiative, inscrite dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, visait à inciter les Français à donner leur matériel usagé ou inutilisé pour lui offrir une seconde vie. Durant les 40 jours de collecte, INTERSPORT a mobilisé un écosystème de communication complet auprès de ses clients, permettant de recueillir près de 6 tonnes d'ASL.

En plus des ASL, INTERSPORT France participe à d'autres filières de collecte, tri, recyclage et valorisation, notamment pour les piles et batteries, les équipements électriques et électroniques (EEE), les éléments d'ameublement (DEA), les textiles d'habillement et chaussures (TLC), ainsi que les emballages et papiers. Nous contribuons financièrement aux éco-organismes concernés par chacune de ces filières.

505 magasins

ont un mobilier de collecte des articles usagés accessibles aux clients.



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE

ANNEXES

Bien qu'un dispositif national de collecte des textiles d'habillement et chaussures (TLC) ne soit pas encore opérationnel, nous avons décidé de les intégrer dans notre mobilier de collecte en magasin, afin d'offrir un service complet à nos clients et d'assumer notre responsabilité en tant que distributeur. Pour assurer une valorisation responsable de ces textiles et chaussures, INTERSPORT France est devenu partenaire de l'initiative Textile 360 en 2024. Ce projet innovant vise à traiter 100 % des textiles usagés collectés sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse dans un rayon de 360 km, par le réemploi, le recyclage ou d'autres formes de valorisation, avec pour objectif zéro textile usagé à l'exportation.

Ce partenariat nous permettra de donner une seconde vie aux textiles et chaussures collectés en magasin, grâce à une filière 100 % française. Testé dans 73 magasins de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce schéma sera déployé plus largement aux autres magasins INTERSPORT en France courant 2025.

Pour renforcer les compétences de nos collaborateurs en magasin sur la collecte des articles usagés, un module de formation en ligne intitulé « Le nouveau mobilier de collecte des articles usagés » a été mis à disposition via l'Académie INTERSPORT.

Contribution financière totale versée par la coopérative et ses filiales aux éco-organismes (€ HT):

2023

2024

4 052 387 **5 643 041**

NB : Ce montant s'entend toutes filières confondues (TLC, Emballages, Papier, EEE, DEA, Piles, Jouets et ASL) pour INTERSPORT France et MFC compris. L'historique est corrigé chaque année par rapport au réalisé. L'augmentation s'explique majoritairement par la hausse des barèmes.



L'association TREMPLIN porteuse du projet TEXTILE 360

Fondée en 1987 à Bourg-en-Bresse, l'association Tremplin œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté Avec environ 250 salariés et 80 bénévoles actifs, elle est le premier employeur d'insertion sociale dans l'Ain.

Tremplin propose un accompagnement global, incluant l'hébergement, le logement et l'insertion par l'activité économique. Elle dispose de cinq Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), dont un dédié à la collecte et au recyclage textile.

Le projet TEXTILE 360, porté par ce pôle, vise à traiter localement 100 % des textiles collectés dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse d'ici 2025, réduisant ainsi l'exportation de déchets textiles.







Prolongation de la vie des produits

Le groupe INTERSPORT agit depuis plus de 30 ans pour aider ses clients à réparer plutôt qu'à jeter et ainsi allonger la durée de vie de leurs produits. À travers près de 700 ateliers de réparation et d'entretien présents dans les magasins INTERSPORT en France, nous offrons à nos clients, en fonction des magasins, des services d'entretien et de réparation de vélo, de ski ou de cordage de raquettes.

339 975 actes d'entretiens ont été réalisés en 2024, dont plus de la moitié au sein des ateliers cycle des magasins. Ce sont plus de 1 000 techniciens et vendeurs cycle qui œuvrent au quotidien dans ces ateliers pour assurer la préparation technique des produits dédiés à la vente, comprendre les besoins en réparation et entretien des clients et prendre en charge les réparations nécessaires. Des parcours spécifiques de formation ont été créés pour accompagner ces métiers.

Afin d'accompagner nos clients à **entretenir et réparer leurs vélos**, nous proposons une sélection de packs services annuels sur chacune de nos gammes de vélos (Enfants, Loisir, Sport et Electrique). Ces abonnements permettent entre autres de bénéficier d'actes d'entretien illimités comme le remplacement des chambres à air ou de réglages et contrôles sécurité.

Une filière de reconditionnement de batteries de VAE a été mise en place directement dans l'usine MFC au sein de son département SAV.

Au-delà de la qualité de service apportée aux clients, cela permet de réduire considérablement le transport, mais aussi la production de batteries en évitant la mise à disposition temporaire pendant le temps du reconditionnement. Pour les batteries ne pouvant pas être réparées, MFC est adhérent depuis le 1er janvier 2020 à l'éco-organisme COREPILE pour la collecte et le recyclage des batteries des vélos à assistance électrique (VAE).

En plus des formations déjà existantes pour faire monter en compétence nos collaborateurs sur les métiers de la réparation, INTERSPORT France a créé en 2022 l'Académie du Cycle et lancé son premier parcours de formation qualifiant de Technicien Cycle. Ce parcours est l'opportunité pour nos conseillers de vente et techniciens cycle de pouvoir monter en compétence sur un poste clé en pleine évolution avec 9 mois de formation et l'accès à une communauté d'apprentissage pour se former tout au long de sa carrière. Ce parcours de formation contient également un volet « Appliquer une démarche RSE à chaque étape de la vie d'un vélo ». Ce module a pour principaux objectifs pédagogiques de faire prendre conscience aux techniciens cycle des enjeux environnementaux autour de l'univers du cycle, d'adapter leur atelier de réparation et leurs pratiques pour répondre aux engagements RSE avec notamment un focus sur le tri des déchets issus de l'atelier.



Pour inciter les clients à réparer leurs articles de sport et loisirs, INTERSPORT France a labellisé 224 ateliers de réparation « Bonus Repar » en 2024. Le « bonus réparation » Sport et Loisirs, lancé par Ecologic en juillet 2024, permet au consommateur de payer moins cher les réparations (hors garantie) de certains équipements de sport et loisirs grâce à une remise immédiate sur la facture. Ce dispositif est financé par les éco-participations versées par les metteurs en marché à Ecologic. L'objectif est de communiquer plus amplement sur le dispositif au cours de l'année 2025 et d'augmenter le nombre de Bonus Repar accordés aux clients, pour rendre la réparation accessible et pour rallonger la durée de vie des produits.

Depuis 2024, les magasins INTERSPORT France proposent également aux clients la possibilité de souscrire une extension de garantie pour les Vélos à Assistance Electrique neufs de la marque Nakamura. Cette possibilité de bénéficier plus longtemps d'une garantie sur leurs vélos incite les consommateurs à faire le choix de la réparation, et donc à prolonger la durée de vie de leurs vélos. Ce service proposé aux clients dans 546 magasins, est une garantie étendue à 3 ans ou 4 ans exclusive pour les Vélos à Assistance Electriques neufs de la marque Nakamura, à laquelle le client peut souscrire le jour de l'achat de son VAE, ou dans un délai de 2 ans à compter de sa date d'achat.

En parallèle des actes de réparation ou d'entretien de skis, de vélos, ou de cordage de raquettes en atelier, INTERSPORT France a travaillé en 2024 à la mise en ligne de tutoriels d'auto réparation à destination des consommateurs. En effet, l'objectif est d'inciter les clients à réparer eux-mêmes leurs

produits, sur des petites réparations peu techniques et relativement accessibles. 50 tutoriels d'auto-réparation sur des produits textiles, chaussures et équipements ont été réalisés avec l'aide d'INTERSPORT International et seront publiés sur le site internet d'INTERSPORT France en février 2025. Ils seront par la suite enrichis avec de nouveaux guides, portant sur des réparations ou des produits additionnels.

Enfin, pour donner les moyens aux consommateurs de réparer leurs produits, INTERSPORT France s'engage à mettre à leur disposition un catalogue de pièces détachées, conformément à la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi « AGEC ». INTERSPORT s'engage en effet à fournir les pièces détachées des produits concernés sur les univers suivants : vélos, vélos à assistance électrique, trottinette non motorisée, engin de déplacement personnel motorisé (selon la définition dans le cadre de la REP ASL), tente de loisirs, table de tennis de table, tapis de course, vélos elliptiques, vélos d'appartement, rameurs.



NB : Le chiffre communiqué en 2023 a été rectifié pour rajouter des actes d'entretien ski qui n'avaient pas été pris en compte.





Développement des services dans nos magasins

Pour structurer les initiatives servicielles locales et en faire bénéficier le plus grand nombre, une équipe dédiée à la construction d'une offre de services a vu le jour fin 2023 à la Centrale. Composée de chefs de projet spécialisés, cette équipe a travaillé en 2024 au déploiement national de diverses offres de services.

En tant que leader de la location de skis en ligne, INTERSPORT continue de développer ses activités de location au sein de son réseau. Au-delà des 250 magasins spécialisés dans la location en station présents dans les Alpes et les Pyrénées, certains magasins de plaine proposent également des offres de location. Chaque magasin propose des packs adaptés au niveau du pratiquant (débutant, intermédiaire ou expérimenté) et au type de pistes pratiquées. Les clients peuvent opter pour la location de skis ou de snowboards seuls. ou avec chaussures, et louer des accessoires essentiels tels que des casques. Grâce à l'expertise de nos spécialistes en magasin, le matériel loué bénéficie d'un réglage sur mesure pour s'adapter au mieux à la pratique du client. Le matériel est vérifié et remis en état après chaque location. D'autres équipements de sports d'hiver, tels que des luges ou des raquettes, sont également disponibles à la location dans certains magasins.

Depuis quelques années, certains magasins du réseau élargissent leur offre de location pour permettre à leurs clients de pratiquer des activités sportives sans posséder leur propre matériel. De nombreux magasins proposent désormais la location de vélos (junior, VTT, VTC ou VAE) pour des durées variées, allant de la demi-journée à plusieurs mois. Une partie de ces offres est disponible directement sur intersport-rent.fr. Selon leur localisation, certains magasins proposent également la location d'autres types d'équipements, tels que des skateboards, des surfs ou des vêtements de ski.

Dans une démarche d'économie circulaire, INTERSPORT France a développé en 2024 un service au national de rachat de vélos pour leur offrir une seconde vie. Quel que soit la marque ou l'état du vélo, un technicien expert en magasin évalue sa valeur en fonction de £critères tels que le prix d'origine, l'année d'achat, l'état général et, pour les vélos électriques, le kilométrage. Une fois la reprise acceptée, le client reçoit un bon d'achat du montant convenu. Les vélos repris sont ensuite révisés puis revendus d'occasion dans les magasins ou, dans certains cas, auprès de partenaires externes. Ce dispositif a été testé dans 33 magasins en 2024 et sera étendu à d'autres magasins en 2025.

Réduction de nos emballages

La réduction des emballages constitue un enjeu majeur pour le groupe INTERSPORT. Depuis 2022, une attention particulière est portée à la réduction et suppression du suremballage, notamment par l'élimination des emballages secondaires superflus et l'optimisation du conditionnement des produits.

En 2024, ces initiatives ont permis de supprimer près de 7 millions de polybags, représentant environ 128,3 tonnes de plastique en moins.

L'adoption de conditionnements groupés a également permis de réduire le volume des emballages, facilitant ainsi la logistique entre nos entrepôts et les points de vente tout en diminuant la consommation de plastique et de ressources. Cette démarche résulte d'une collaboration étroite entre les services achats, supply chain et commerce, et concerne principalement les produits de nos marques propres. Une meilleure coordination avec INTERSPORT International Corporation a permis d'élargir l'optimisation des emballages à un plus grand nombre de produits.

Ces efforts se traduisent par une **mise à jour** annuelle de notre cahier des charges logistique, incitant nos fournisseurs à utiliser des emballages contenant des matières recyclées, à supprimer les emballages individuels lorsque cela est possible, à éliminer les sachets de gel de silice et à adapter les feuilles de soie à la taille des impressions textiles à protéger. Ces actions contribuent à la réduction des déchets générés.

Par ailleurs, au sein de la Manufacture Française du Cycle (MFC), une initiative a été lancée fin 2023 pour améliorer les emballages de transport de nos vélos. Désormais, ces derniers sont protégés et emballés avec des mousses 100 % recyclées et recyclables. En juin 2025, le lancement du vélo pliant Flexy Boost marque une avancée supplémentaire, avec un emballage entièrement en carton et scotch papier, éliminant ainsi l'utilisation de plastique.



128,3 tonnes

de plastique évitées grâce à l'élimination des emballages et l'optimisation du conditionnement.

PRE

Prévention et réduction de nos déchets

INTERSPORT France s'engage activement à réduire l'impact environnemental de ses activités, en mettant en œuvre diverses initiatives axées sur la gestion responsable des déchets.

Nous accordons une attention particulière au tri et à la valorisation des déchets générés par nos opérations. En 2024, nous avons encouragé la collecte en magasin des cartes cadeaux et de fidélité usagées afin de les recycler spécifiquement. De plus, des partenariats nationaux ont été établis avec le **Secours Populaire** et la **Recyclerie Sportive** pour le don des invendus, contribuant ainsi à la réduction du gaspillage et au soutien des communautés locales

En 2023, plus d'une dizaine d'audits ont été réalisés au sein de notre réseau pour évaluer et améliorer nos pratiques de gestion des déchets. Ces audits ont conduit à l'élaboration d'un livre de normes accessible à tous nos magasins, accompagné d'un kit de formation dédié. Poursuivant cette démarche, un appel d'offres a été lancé en 2024 pour sélectionner un prestataire de gestion déléguée des déchets. Notre choix s'est porté sur Hubency, avec un projet pilote déployé sur une vingtaine de sites, incluant la Centrale, les entrepôts d'Autrèche et de Saint-Vulbas, ainsi que des magasins INTERSPORT et BLACKSTORE répartis sur l'ensemble du territoire.

Enfin, depuis fin octobre 2021, nous proposons à nos collaborateurs de récupérer les invendus de notre restaurant d'entreprise via l'application Too Good To Go, contribuant ainsi à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous souhaitons également prendre en main le sujet des déchets générés par nos consommateurs lorsqu'ils pratiquent des activités sportives en plein air. C'est pourquoi nous avons noué en 2023 un partenariat avec l'association Mountain Riders, reconnue pour son engagement en faveur d'une montagne plus propre et durable, et signé la charte « Zéro Déchet Sauvage d'ici 2030 ». Cette collaboration s'est traduite en 2024 par le déploiement d'une charte Engagés en station, la mise en place de ramassages de déchets citoyens en station au départ de deux magasins, ainsi que la participation de trois magasins au programme de science participative « Adopt 1 Spot ». Une campagne de communication spécifique a été déployée dans les magasins INTERSPORT de station pendant la saison d'hiver 2024-2025, incluant un spot vidéo et une campagne d'affichage.



NB : La diminution est principalement due à une baisse des volumes de production.



 $\rm NB$: Une erreur s'était glissée l'année dernière et la part a été corrigée de 90,9 % à 90 %.



Zoom sur le ramassage à Peisey-Vallandry avec Mountain Riders

Le 8 août 2024, le partenariat entre INTERSPORT et l'association Mountain Riders s'est concrétisé avec un ramassage de déchets organisé dans la station de Peisey-Vallandry. Nous sommes fiers d'annoncer que, grâce à l'engagement de 48 volontaires, nous avons collecté plus de 50kg de déchets dans la vallée de Rosuel. Ce bilan démontre l'importance de notre action collective pour préserver la beauté de nos montagnes. Chaque geste compte!

Pour avoir un aperçu de cette journée en images, c'est par ici : INTERSPORT x Mountain Riders - Pour un développement plus durable en montagne.





Nos engagements

pour 2025



Effectifs

Taux de satisfaction des collaborateurs INTERSPORT « Je me sens bien dans mon emploi actuel » ^[1]	3,7/5	4,1/5	4,25/5
Part de femmes/hommes dans les effectifs	52,3 %	52,1 %	50 %
Nombre de formations suivies en moyenne par collaborateur	2,26	2,39	2 OBJECTIF ATTEINT

Droits humains et chaîne d'approvisionnement responsable

Part des sites de production de rang 1 évalués A, B ou C (BSCI) ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit	86,7 %	90 %	90 % OBJECTIF ATTEINT
Part de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans	59 %	62,2 %	60 % OBJECTIF ATTEINT

Consommateurs et utilisateurs finaux

Nombre de clubs, collectivités et entreprises partenaires	16 907	18 854	16 500 OBJECTIF ATTI
Note moyenne de satisfaction client magasins (NPS)	61	63	63 OBJECTIF ATTE
Note moyenne E-commerce	8,6/10	8,7/10	9,1/10

Effectifs [ESRS S1]

Dans notre organisation, les politiques de Ressources Humaines peuvent varier d'un site à l'autre, que ce soit au sein de la coopérative, des filiales ou des magasins. Toutefois, elles s'appuient sur des valeurs et des ambitions partagées.

Au 31 décembre 2024, le groupe INTERSPORT comptait 18 680 collaborateurs (hors intérimaires). Dans la mesure du possible, les informations présentées dans cette section sont établies sur la base de ce périmètre.

Conditions de travail

Parce que le bien-être de nos collaborateurs est important, nous tenons à améliorer leur quotidien et à les rendre encore plus fiers de porter le maillot de notre belle enseigne.

En collaboration avec nos partenaires sociaux, nous avons mis en place plusieurs dispositifs visant à améliorer les avantages sociaux et à soutenir nos salariés dans leur quotidien:

> Congés et équilibre vie professionnelle – vie personnelle : Nous avons déployé un accord sur les congés spéciaux, octroyant des jours de congés supplémentaires en fonction de l'ancienneté ainsi que pour des événements majeurs de la vie (mariage, naissance, hospitalisation d'un enfant, décès d'un proche, etc.).

➤ Mobilité durable et lutte contre la sédentarité : Afin d'encourager l'usage de modes
de transport alternatifs et responsables,
nous avons instauré un Forfait Mobilités
Durables, valorisant notamment le covoiturage et l'usage du vélo. Conscients des
enjeux de sécurité, nous avons également
intégré une prise en charge partielle des
équipements de protection nécessaires.
En complément, nous avons couvert 75 %
des abonnements aux transports en commun, facilitant ainsi l'accès à des solutions
de déplacement plus durables.

Nous avons lancé en 2022 nos premières campagnes d'enquêtes collaborateurs au niveau du Groupe, afin d'identifier les attentes mais aussi de cerner l'état d'esprit et l'engagement de nos collaborateurs, quel que soit le site où ils évoluent. Cette année, la campagne annuelle s'est tenue pour la filiale LSL et a été menée auprès des cadres et CDI en amont de la Semaine de la Qualité de vie au travail.

Par ailleurs, au sein de la Centrale, les collaborateurs peuvent effectuer jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine, avec une présence requise sur site de 3 jours : notre objectif est de trouver le juste équilibre entre les bienfaits du travail à distance, et la nécessité de maintenir un lien social et un collectif de travail fort, car nous sommes convaincus que c'est ce juste équilibre qui contribue tant au bien-être de nos salariés qu'à la dynamique de notre entreprise.

Afin d'améliorer la qualité de vie au travail de nos collaborateurs, plusieurs actions ont également été menées au sein de nos filiales, LSL et MFC.

Ancienneté moyenne des collaborateurs sur les effectifs de la coopérative et de ses filiales (en nombre d'années):

2023
2024
7,7
8,7

Taux de satisfaction des collaborateurs INTERSPORT « Je me sens bien dans mon emploi actuel » :

2023
2024
3,7/5
4,1/5

NB : Seul le site de LSL a mené une enquête cette année recevant une note de 4,1/5 vs. 3,7/5 en 2023.





Santé et sécurité au travail

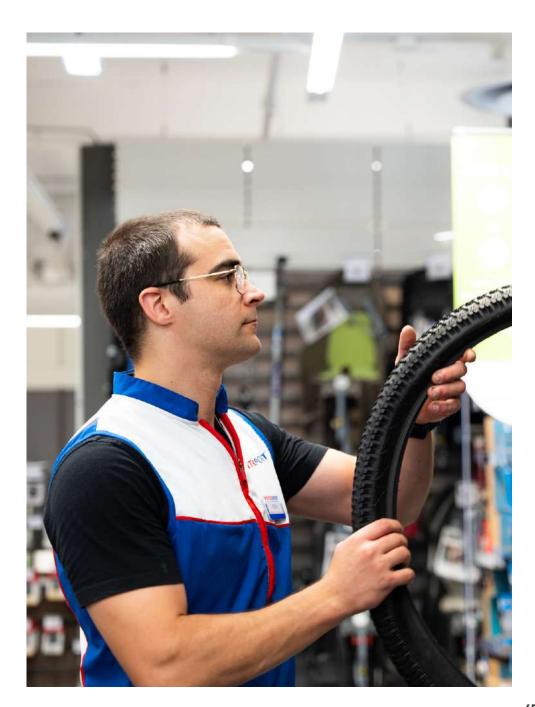
La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont au cœur de nos préoccupations. Il n'y a pas de bien-être au travail sans santé et sécurité préservées. Alors que les bienfaits du sport sur la santé ne sont plus à démontrer, nous capitalisons tant sur ses vertus physiques que mentales, pour prévenir les risques sur la santé, physiques et psycho-sociaux.

En 2024, nous avons renforcé nos actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la sensibilisation de nos équipes à ces enjeux.

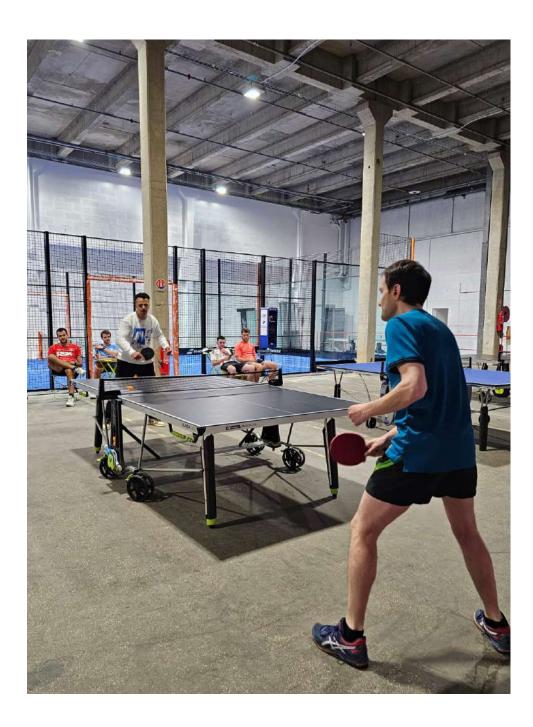
Chez LSL, nous avons poursuivi l'amélioration des conditions de travail avec l'installation d'un convoyeur télescopique sur le site logistique de Machecoul, facilitant ainsi la réception des vélos junior et réduisant la pénibilité des tâches associées. En parallèle, plusieurs initiatives ont rythmé l'année. La Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail a été l'occasion d'initier différentes actions destinées à promouvoir le bien-être des collaborateurs. Par ailleurs, afin d'accompagner les équipes dans l'adaptation aux transformations de leur environnement professionnel, un atelier sur la conduite du changement a été organisé et un quiz, intitulé « Comprendre nos réactions », a permis d'explorer le fonctionnement du cerveau face au changement et d'aider les collaborateurs à mieux appréhender leurs mécanismes d'adaptation.

Chez MFC, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour renforcer la prévention des risques et promouvoir une meilleure prise en charge des problématiques liées aux conditions de travail. Afin de limiter les troubles musculosquelettiques, des séances d'échauffement sont instaurées à la prise de poste, permettant aux collaborateurs de préparer physiquement leur corps aux efforts à venir. Par ailleurs, un programme de formation gestes et postures a été généralisé, accompagné de la désignation et de la formation de référents dédiés à ces sujets, qui jouent un rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques en interne. Une Semaine de la Sécurité a également été organisée, avec des animations et des ateliers dédiés à la prévention des risques, mettant en lumière des thématiques variées telles que l'écoute du corps, les règles fondamentales de sécurité et la prévention des accidents. Enfin, afin d'améliorer encore les conditions de travail, des études ergonomiques ont été menées pour analyser et optimiser les postes de travail, permettant d'adapter les aménagements aux contraintes spécifiques de certaines activités.

En 2024, nous avons également étoffé notre portefeuille de formations en ligne accessibles sur notre plateforme L'Académie by INTERSPORT avec une sensibilisation aux premiers secours ainsi qu'une formation dédiée aux gestes et postures pour la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) et une formation sur les risques psychosociaux (RPS).







Nous avons changé en avril 2024 d'assurance Frais de santé et prévoyance pour INTERSPORT France et sa filiale LSL, ainsi que pour le réseau de magasins. Nous avons fait le choix d'Alan en raison des nombreux services innovants proposés par cet assureur favorisant la prévention médicale et permettant de lutter contre les déserts médicaux : possibilité de discuter avec un médecin 7 jours sur 7, en France ou à l'étranger, consultations en visio facilitées sous 1 à 2h maximum, programmes de prévention sur des risques d'actualité tels que les troubles musculosquelettiques ou les risques psychosociaux.

Nous restons également attentifs aux situations spécifiques de nos collaborateurs et mettons en œuvre des aménagements adaptés dès que les contraintes de poste le permettent. L'accompagnement des salariés en situation de fragilité, qu'elle soit physique ou psychologique, fait partie intégrante de notre politique de santé et sécurité au travail. La mise en place d'un suivi individualisé, le recours à des aménagements de poste et la possibilité d'adapter les horaires de travail sont autant de leviers que nous mobilisons pour garantir un environnement professionnel inclusif et bienveillant.

L'indice de fréquence des accidents demeure un indicateur suivi avec une attention particulière, notamment au sein de nos filiales. Enfin, convaincus du rôle fondamental du sport dans la prévention des risques et sur le bien-être des collaborateurs. nous continuons d'encourager pratique sportive au sein de l'entreprise. Nos infrastructures sportives en Centrale, comprenant une salle de sport, des équipements de sports collectifs et un espace dédié à la pratique du padel, du tennis de table et de la pétanque, offrent à nos équipes des opportunités de se maintenir en forme et de partager des moments conviviaux. Ces espaces sont également accessibles aux collaborateurs des magasins à l'occasion des journées d'achats organisées en Centrale. L'agrandissement des locaux chez LSL a également été l'opportunité de mettre une salle de sport à la disposition des salariés de cette filiale. Dans nos magasins et nos filiales, de nombreuses initiatives locales permettent également aux équipes d'accéder à des activités physiques adaptées, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'un environnement de travail sain, sécurisé et propice au bien-être.



Cet indice est calculé de la manière suivante : (Nb total d'accident du travail sur l'année/Nb de jours de travail théorique sur l'année). Il est calculé pour les collaborateurs en CDI, CDD et alternants (hors intérim et stagiaires).





Formations, opportunités d'évolution égalitaires et inclusion

FORMATIONS

Chez INTERSPORT France, nous avons à cœur de développer les compétences de nos collaborateurs afin de leur permettre d'évoluer et de gagner en autonomie. Pour cela, nous nous appuyons sur l'Académie INTERSPORT, notre organisme de formation certifié Qualiopi, qui propose un large éventail de formations accessibles à tous. Inspirées des valeurs du sport, ces formations encouragent chaque membre de notre enseigne à poursuivre ses objectifs professionnels.

Chaque année, nous investissons significativement dans le développement des compétences au sein de nos différentes entités. L'Académie INTERSPORT conçoit des parcours et des contenus pédagogiques variés, couvrant nos produits, outils, métiers et engagements, avec une diversité de formats : présentiel. e-learning, tutoriels. classes virtuelles... En 2024, 209 modules e-learning ont été développés et mis en ligne sur notre plateforme de formation. Une application mobile, l'Académie by INTERSPORT, facilite par ailleurs l'accès à ces ressources. En complément, des relais formation en magasin contribuent au déploiement et à la promotion de ces initiatives auprès des équipes.

En 2024, nous avons renforcé notre engagement en faveur d'une formation plus responsable. Cela se traduit notamment par une régionalisation accrue des sessions pour limiter les déplacements des collaborateurs,

ainsi que par des formations spécifiques sur les enjeux de santé et de durabilité :

- Un parcours dédié aux équipes de réception, axé sur les gestes et postures afin de prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).
- Une montée en compétence des équipes cycle, avec des formations sur la réparation et l'entretien des vélos et trottinettes, contribuant ainsi à prolonger la durée de vie des équipements.
- ➤ La structuration d'un collectif de « form'acteurs », composé de collaborateurs internes formés pour devenir relais formation au sein de leur groupement.

En Centrale, nous encourageons nos collaborateurs à être acteurs de leur développement en leur donnant accès à un portail collaboratif référençant un large choix de formations, qu'ils peuvent solliciter à tout moment, quel que soit le format, en présentiel ou en digital learning.

L'impact de notre politique de formation se mesure à travers des résultats significatifs sur l'ensemble du Groupe. En 2024, 79 613 formations en ligne ont été suivies par les collaborateurs et Adhérents du groupe INTERSPORT, tandis que plus de 36 200 heures de formation ont été dispensées en présentiel, en webinaire ou en classe virtuelle. Chaque collaborateur en Centrale et en filiales a suivi en moyenne 2.39 formations au cours de l'année.

Le format de formation innovant, Train & Test, poursuit son développement. En 2024, six sessions ont été organisées autour de différentes disciplines sportives, notamment la randonnée, les sports de raquettes, le ski et les sports d'eau.

Ces journées offrent aux collaborateurs l'opportunité de tester les produits dans des conditions réelles, d'échanger directement avec nos marques partenaires et de bénéficier d'explications techniques approfondies.

Notre ambition reste inchangée : offrir à chacun les outils et les connaissances nécessaires pour grandir professionnellement, tout en renforçant notre engagement pour une formation plus inclusive et durable.

Nombre de formations suivies en moyenne par collaborateur des coopératives et de nos filiales :

2023
2024
2,26
2,39

Nombre d'heures de formation totale (présentiel, classe virtuelle et webinaire):

2023
2024
42863
36218



OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION ÉGALITAIRES

Chez INTERSPORT, nous plaçons les compétences et le mérite au cœur de notre approche managériale, sans distinction de genre. Notre engagement en faveur de la parité se traduit par une féminisation croissante des postes de direction, avec aujourd'hui 47,2 % de femmes occupant ces fonctions stratégiques. Au titre de l'année 2024, notre index égalité professionnelle est de 90/100, soit une progression de 7 points par rapport à 2023.

Garantir un cadre de travail sain, bienveillant et respectueux de toutes et tous constitue une priorité pour INTERSPORT. Dans ce cadre, des mesures concrètes ont été mises en place afin de lutter activement contre le harcèlement moral et sexuel au sein de l'entreprise. Un réseau de six référents harcèlement en Centrale a été constitué Leur mission est d'orienter, informer et accompagner les collaborateurs sur ces sujets sensibles, en apportant une écoute et un soutien adaptés.

Dans une démarche de sensibilisation continue, nous déploierons prochainement des formations en e-learning destinées à l'ensemble de nos équipes, afin d'identifier et prévenir les comportements à risque. Ces modules permettront de mieux appréhender les différentes formes de harcèlement et d'agissements sexistes, tout en offrant des outils concrets pour agir et réagir de manière appropriée. La participation de chacun à ces formations sera essentielle pour renforcer la vigilance collective et instaurer un climat de travail serein et respectueux, contribuant ainsi à la santé et au bien-être de nos collaborateurs.

Nous sommes convaincus que la mobilité interne est un puissant levier de motivation et un facteur clé du sentiment d'appartenance à notre enseigne. Valoriser les talents, leur offrir des opportunités de progression et les accompagner dans leur développement professionnel contribuent à renforcer nos expertises et à structurer durablement notre organisation.

Nous proposons de véritables parcours de carrière, permettant aux collaborateurs d'accéder à des responsabilités accrues, jusqu'à l'entrepreneuriat. Nous les soutenons dans l'ouverture de leur propre magasin, témoignant ainsi de notre volonté de favoriser l'évolution professionnelle et l'épanouissement individuel.

La promotion interne est au cœur de notre modèle : aujourd'hui, 62 % de nos managers en sont issus. Nous capitalisons sur la richesse des opportunités offertes par notre structure coopérative pour accompagner l'évolution de nos collaborateurs et leur permettre de construire un avenir à la hauteur de leurs ambitions.

La promotion interne est au

coeur de notre modèle :

aujourd'hui, 62 % de nos

managers en sont issus.



2023

2024

Évolution

44,8 % **47,2 % +2,4** pts

Part de managers issus de la promotion interne dans la coopérative :

2023

2024

Évolution









INCLUSION

Nous plaçons l'inclusion au cœur de notre engagement social, convaincus que la diversité des parcours et des expériences constitue une véritable richesse pour notre collectif de travail. Nous veillons à garantir à tous les collaborateurs et candidats les mêmes opportunités de rejoindre et d'évoluer au sein de notre entreprise, indépendamment de leur situation, y compris en cas de handicap.

Dans cette optique, nous accompagnons nos collaborateurs en situation de handicap à chaque étape de leur parcours professionnel. Un soutien spécifique est apporté dans la constitution des dossiers de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), et des aménagements de poste sont mis en place en concertation avec la médecine du travail, afin d'adapter les conditions de travail aux besoins individuels. En 2024, nous avons également développé un livret de sensibilisation à la RQTH, mis à disposition des collaborateurs de la Centrale et des filiales, afin de mieux informer et faciliter les démarches.



Nous sommes pleinement engagés

dans la lutte contre les stéréotypes

et préjugés liés au handicap.

Au-delà des mesures d'accompagnement, nous sommes pleinement engagés dans la lutte contre les stéréotypes et préjugés liés au handicap. La sensibilisation de nos équipes passe par des actions concrètes et immersives, permettant une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes en situation de handicap. Pour la troisième année consécutive, INTERSPORT a participé à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap (SEEPH) en organisant le **challenge StreetCo**, mobilisant nos collaborateurs en magasins, en Centrale et en filiales autour de la thématique de l'accessibilité.

Ce challenge a permis d'identifier et de référencer plusieurs centaines d'obstacles à l'accessibilité dans l'espace public, contribuant ainsi à une meilleure prise de conscience collective

Par ailleurs, nous avons également renouvelé notre engagement à travers l'initiative **Duo Day**, qui favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Cette démarche immersive a permis à des collaborateurs volontaires de partager leur quotidien avec une personne en situation de handicap, renforçant ainsi la compréhension mutuelle et démontrant que diversité et inclusion sont de véritables leviers de performance pour notre entreprise. De nombreux magasins à travers la France ont pris part à cette initiative, témoignant de l'engagement local de nos équipes.



Opportunités d'intrapreunariat et entrepreneuriat pour les collaborateurs

Le développement important de notre réseau ces dernières années a été l'occasion d'offrir des **opportunités** à des femmes et des hommes **de devenir entrepreneur**, qu'il s'agisse d'anciens directeurs salariés de magasins INTERSPORT ou d'autres enseignes, ou de collaborateurs de la Société INTERSPORT France. La coopérative joue un rôle d'ascenseur social lui permettant d'assurer le renouvellement de ses entrepreneurs.

Un grand nombre d'Adhérents-associés actuels du groupe INTERSPORT est composé d'anciens collaborateurs salariés des magasins ou de la Centrale ainsi que d'enfants d'Adhérents-associés. Cette particularité permet de favoriser la transmission du savoir-faire entre les générations tout en permettant un niveau d'adaptabilité très important afin d'appréhender les évolutions du secteur de la distribution.

Les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier, en complément de leur apport financier personnel, d'aides financières apportées par le Groupe notamment par le biais d'un fonds (EXPANSPORT) alimenté par l'ensemble des Adhérents-associés.

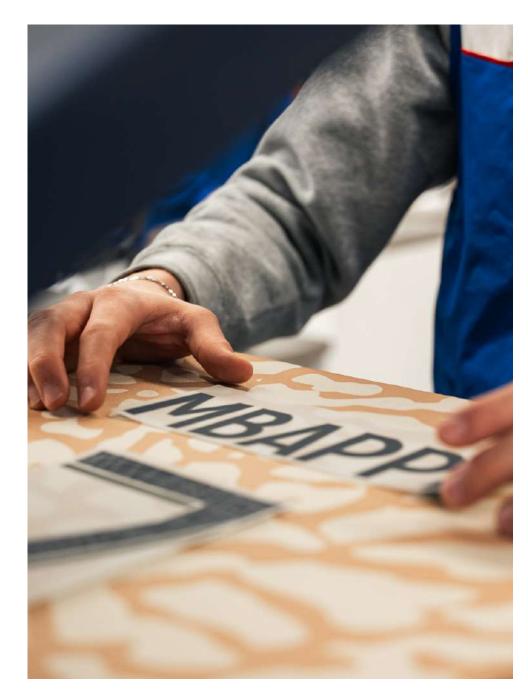
Alors que la transmission et la succession d'entreprise sont les facteurs principaux de défaillances des entreprises en général, le groupe INTERSPORT a développé un ensemble d'aides techniques et financières (aides juridiques, conseil et accompagnement financiers...) afin d'assurer et de faciliter les transmissions des entreprises adhérentes.

Ces moyens permettent d'assurer la réussite de ces transmissions dans l'intérêt des entreprises adhérentes, ainsi que la pérennité du Groupe.









Droits humains et chaîne d'approvisionnement responsable

Promouvoir le fabriqué en France et les productions locales

En tant qu'entreprise majeure en France, nous avons la responsabilité de **contribuer au dynamisme économique des territoires** en soutenant l'emploi, en favorisant l'essor des initiatives locales et en encourageant l'entrepreneuriat.

L'un de nos engagements prioritaires en matière d'achats responsables repose sur la promotion du « Fabriqué en France » et des productions locales. Depuis 2013, nous concrétisons cet engagement à travers la Manufacture Française du Cycle (MFC), implantée à Machecoul (44). Ce choix stratégique illustre notre volonté de valoriser le savoir-faire français pour la conception et la production de nos vélos Nakamura.

Ancrée depuis près d'un siècle dans le bassin ligérien, la MFC est un acteur clé du développement économique local. Premier employeur de Machecoul Saint-Même, elle constitue un pôle d'excellence réunissant une diversité de métiers, de l'ingénierie à la logistique en passant par la production.

Depuis son intégration au sein du groupe INTERSPORT, plus de 700 emplois ont été créés et des ambitions fortes sont portées pour la prochaine décennie, affirmant ainsi son rôle structurant dans l'économie locale. Aujourd'hui, 82 % de nos vélos Nakamura sont conçus et assemblés en France, contre 75 % en 2023, suite au rapatriement de la production des vélos junior dans l'usine de Machecoul.

Au-delà de notre engagement pour le cycle, nous nous attachons à valoriser les productions françaises en points de vente et en ligne. Ainsi, les produits conçus et assemblés en France sont identifiables grâce à un pictogramme dédié, et les marques nationales sont mises en avant sous le marquage « Fabriqué en France ». Nous développons également une offre de textiles techniques produits localement sous notre marque propre McKINLEY, comme nos sous-vêtements thermiques, modèles Cluses et Landry ou le bonnet Louison, fabriqués dans le bassin Rhône-Alpes.

Nous veillons à la traçabilité du lieu de provenance de ces derniers et accordons une attention particulière au savoir-faire local et nos produits « Fabriqués en France » sont repérables en magasin pour guider nos clients dans leur volonté de geste citoyen.

Processus de sélection et d'audit des fournisseurs

INTERSPORT s'approvisionne maioritairement auprès de marques partenaires, sans maîtrise directe sur leur chaîne de production et d'acheminement. Néanmoins, en tant que distributeur, nous portons une responsabilitéindirectequantauxrisquessociauxet environnementaux associés à ces activités Afin de mieux appréhender ces enjeux, une première évaluation interne a été réalisée en 2023. Cette analyse a servi de base à une réflexion approfondie en 2024 visant à mesurer plus précisément l'impact social et environnemental de nos principaux fournisseurs. Le déploiement opérationnel de cette évaluation est prévu pour 2025.

+ de 700

emplois créés depuis l'intégration de la Manufacture Française du Cycle au sein du groupe INTERSPORT en 2013.



PI

Nos marques partenaires sont tenues de signer des contrats-cadres annuels incluant des clauses spécifiques relatives à l'éthique, au respect des législations du travail, à la gestion de la sous-traitance et à la lutte contre la corruption.

En parallèle, INTERSPORT France développe et commercialise des produits sous marques propres. Dans ce cadre, nous collaborons étroitement avec nos usines partenaires pour améliorer les conditions de travail et garantir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable.

Pour assurer un contrôle rigoureux de ces engagements, INTERSPORT France est membre de la **Business Social Compliance Initiative** (BSCI)⁽¹⁾, dont le code de conduite repose sur les principales conventions internationales en matière de protection des droits des travailleurs. Ce cadre d'évaluation inclut notamment des critères relatifs aux politiques de responsabilité sociale, à l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, ainsi qu'à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail.

Part des sites de production de rang 1 évalués A, B ou C (BSCI) ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit :

2023
2024
86,7 %
90 %

NB : Le seul autre référentiel d'audit cette année est la certification SA8000.

Sur nos marques propres, 90% des sites de production de rang 1 détiennent une accréditation BSCI avec une note supérieure ou égale à C ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit. INTERSPORT France s'assure également que l'ensemble des fournisseurs de rang 1 présents dans des pays dits « à risques » selon le code de conduite BSCI soit contrôlé sous la charte BSCI. En 2024, 100% des sites de production de rang 1 présents dans ces pays ont obtenu une note supérieure ou égale à C. Les usines de production ayant obtenues une note inférieure à C les années précédentes ont été ré-auditées et accompagnées dans le but d'obtenir une note minimum de C. Les certifications à jour sont systématiquement demandées lors de la sollicitation d'un site pour lancer une production.

Le suivi et le développement de nos marques propres sont assurés par trois bureaux de sourcing : deux situés en France pour la coopérative INTERSPORT et un basé à Shenzhen (Chine) pour la coopérative INTERSPORT International. Ces bureaux supervisent les usines partenaires en réalisant des audits

Part de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans :

2023
2024
59 %
62,2 %

saisonniers sur site, complétés par des inspections aléatoires visant à prévenir toute sous-traitance non déclarée et à garantir le respect des standards de qualité exigés.

En 2023, nous avons renforcé notre présence auprès des sites de production en mettant en place PIVOT88, un outil de suivi des productions à distance. Cet outil permet un autocontrôle géolocalisé en temps réel, offrant ainsi une transparence accrue sur les conditions de production et la conformité aux engagements qualité.

La stratégie de sourcing d'INTERSPORT France repose sur la construction de partenariats durables et de confiance avec ses fournisseurs. C'est pourquoi aujourd'hui nous travaillons depuis plus de 5 ans avec 62,2 % de nos fournisseurs de rang 1. Nous nous engageons à les accompagner dans la mise en œuvre de plans d'amélioration continue, garantissant ainsi une chaîne d'approvisionnement toujours plus responsable. En 2023, nous avons initié un programme d'accompagnement auprès de l'un de nos principaux fournisseurs, notamment en soutenant le recrutement d'un responsable RSE. Ce partenariat s'est poursuivi en 2024 avec un suivi de la structuration de la gouvernance RSE au sein de ses sites de production.



¹¹ BSCI (Business Social Compliance Initiative): Initiative créée en 2003 par la Foreign Trade Association (désormais amfori), le BSCI est un système de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui aide les entreprises à améliorer les conditions de travail dans les usines et exploitations agricoles mondiales.





Consommateurs et utilisateurs finaux [ESRS 54]

Accès au sport pour tous

PROXIMITÉ

Donner accès au sport partout et pour tous les pouvoirs d'achat, c'est ce qui nous anime depuis la création de notre coopérative il y a 100 ans. Notre combat est de proposer le meilleur des grandes marques de sport au meilleur prix pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Nous proposons les gammes les plus larges du marché pour tous les sportifs, des débutants aux plus experts, et nous couvrons les besoins de tous les âges et de tous les budgets.



Notre ambition est de proposer

le meilleur des grandes marques

de sport au meilleur prix pour

les rendre accessibles au plus

grand nombre.

En région, nous répondons aux **pratiques sportives locales avec des offres adaptées** (nautisme, sports d'hiver...). Être accessible, c'est aussi permettre à nos clients d'aller à la rencontre des produits, de découvrir les nouveautés, d'essayer les articles. Pour donner à nos clients les moyens de faire les bons choix.

C'est pour cela que nous continuons chaque année de **développer de nouveaux magasins pour être plus près de nos clients** et améliorer l'expérience sur notre site *intersport.fr.* Dans la lignée des dernières années, en 2024, le groupe INTERSPORT a ouvert 13 magasins sous l'enseigne INTERSPORT, 6 magasins sous l'enseigne INTERSPORT Montagne, 3 magasins sous l'enseigne INTERSPORT Outlet et 20 magasins sous l'enseigne BLACKSTORE, majoritairement grâce à la reprise de 10 magasins « Des Marques & vous » au second semestre 2024.

Neuf magasins ont par ailleurs fait l'objet d'agrandissements ou de transferts cette année, toutes enseignes confondues. Ces créations, agrandissements et rénovations représentent plus de 42 000 m² additionnels sur toutes les enseignes du Groupe.

Aujourd'hui, avec notre maillage territorial de 963 magasins dans toute la France et une offre accessible 24h/24 sur *intersport.fr*, nous sommes l'enseigne de sport la plus proche physiquement des Françaises et des Français, avec un magasin à moins de 30 minutes de chaque Français.

Notre volonté d'être accessible au plus grand nombre se traduit aussi par notre offre digitale qui **rend accessible à tous les offres présentes dans nos magasins.** Dans la continuité de nos déploiements des dernières années, 132 magasins supplémentaires livrent maintenant à domicile les commandes des clients passées sur *intersport.fr*, ce qui amène donc le nombre de magasins en capacité de livrer nos clients à plus de 500.

Cette livraison, appelée « Ship from Store », couplée au Click & Collect en magasin, est l'aboutissement de la stratégie phygitale du groupe INTERSPORT. Ce sont **plus de 92 % de notre flux de livraison qui passent directement par nos magasins**, grâce à un envoi Ship From Store ou un Click & Collect en magasin.



ANCRAGE LOCAL

Aller à la rencontre des Français, faciliter l'accès au sport pour tous, lutter contre la sédentarité, notamment de la jeune génération... autant de raisons qui nous ont poussés à monter la plus grande tournée sportive jamais organisée en France : le Sport Tour. 11 semaines, 12 villes, 8 disciplines, 4 000 m² de terrain de jeu, plus de 50 clubs et associations partenaires. Cette première édition a été un véritable succès qui a réuni 50 000 visiteurs durant les 46 jours d'ouverture.

Une tournée que nous avons voulue responsable avec notamment la mise en place de bacs de collecte d'articles sportifs usagés, de poubelles de tri, d'affiches informatives autour de nos engagements, l'organisation de prises de parole de partenaires engagés (Maison du Sport au féminin, Association SupporTerre), la mise à disposition de fauteuils handi-basket, des ateliers de réparation vélos... Pour cela nous nous sommes appuyés sur la société Reform.

Créer de la cohésion par le sport nous tient à cœur depuis toujours. Pour **faire vivre le sport dans toutes les régions**, et donner les moyens aux clubs d'attirer le plus grand nombre de jeunes, nous les soutenons logistiquement, humainement et financièrement.

Nous revendiquons 18 854 clubs, associations, collectivités et entreprises partenaires partout sur le territoire. Nous leur apportons un soutien financier, logistique et humain pour leur permettre de matérialiser tous leurs projets sportifs. Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à développer nos partenariats en local pour rendre le sport accessible au plus grand nombre.

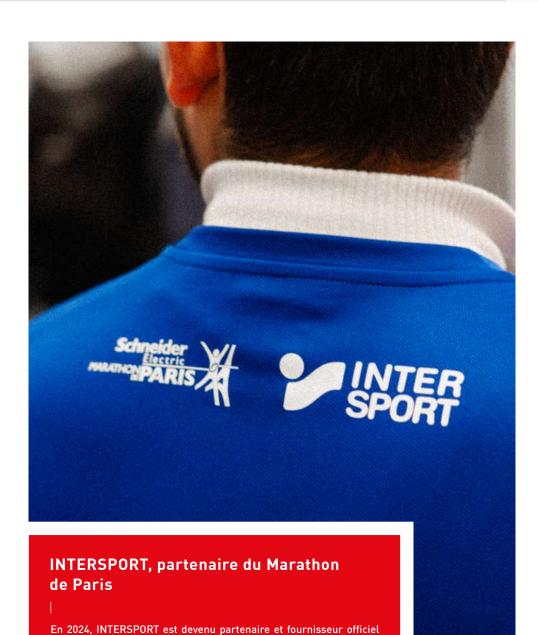
Pour favoriser l'accès aux clubs et leur permettre d'accueillir de nouveaux licenciés, nos Adhérents-associés sont les premiers mobilisés. En 2024, 87 entités ont des cellules spécifiques dédiées au développement des offres Clubs & Collectivités.

Partout en France, notre continuons à nous engager fortement pour promouvoir le goût et la pratique du sport avec nos **5 fédérations sportives partenaires**. Nous sommes en effet Distributeur Officiel de la Fédération Française de Football (FFF), de la Fédération Française de Tennis (FFT), de la Fédération Française de Basket-ball (FFBB) et partenaire de la Fédération française du Sport-Boules (FSB) et de la Fédération des Clubs de Défense (FCD).

Mais pour être toujours plus proches des Français, nous organisons aussi tout au long de l'année des événements à destination de nos clients avec toujours ce même objectif : rendre le sport accessible au plus grand nombre. En association avec nos marques partenaires, nous avons ainsi organisé 16 événements en 2024 : 4 Footlab, 7 Project Run, 4 Training Zone et 1 Outdoor Adventure, dernier né de nos franchises expérientielles. Des événements qui créent une relation de proximité avec nos clients.

INTERSPORT franchit une nouvelle étape en s'unissant à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire du Secondaire). Un partenariat légitime qui s'inscrit dans un objectif commun : encourager et développer la pratique sportives chez les collégiens et lycéens. L'UNSS joue un rôle majeur en fédérant plus d'un million de licenciés en France, ce qui en fait la première fédération française sportive sur la catégorie d'âge 11-18 ans. INTERSPORT s'engage de manière proactive en donnant 250 000€ voués à renforcer l'équipement des professeurs de sport et des associations sportives (matériel/textile).





du Marathon de Paris Schneider Electric. Notre volonté ? Rendre le

running accessible à tous et montrer qu'avec un bon entraînement et

l'équipement adapté, faire un marathon est possible.

SPORT AU FÉMININ

Afin d'encourager davantage de femmes à s'engager dans une pratique sportive et à gagner en confiance, nous soutenons celles qui choisissent d'être des modèles, qu'elles soient sportives professionnelles ou amatrices. Cet engagement se traduit par des actions menées aux échelles nationales et locales pour promouvoir la place des femmes dans le sport.

En tant que partenaire des fédérations sportives, nous apportons un soutien financier à la Fédération Française de Football (FFF), à la Fédération Française de Tennis (FFT) et à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB). Ces fédérations, sous l'impulsion du Ministère des Sports, déploient des plans de féminisation visant à :

- Accroître la présence des femmes dans le sport, aussi bien en tant que pratiquantes que dans les instances dirigeantes,
- > Recruter et fidéliser les licenciées, afin de favoriser une pratique pérenne,
- > Soutenir la progression des sportives, du loisir au haut niveau, à travers des programmes de formation et de perfectionnement.

Depuis 2022, nous sommes **engagés aux côtés de la Fondation Alice Milliat**, qui œuvre pour la promotion du sport féminin. En 2023, INTERSPORT a renforcé cet engagement en devenant membre fondateur, à la suite du rattachement de la Fondation à la Fondation de France. Ce nouveau statut traduit notre volonté d'agir durablement pour le développement de la pratique sportive féminine.

Dans cette dynamique, nous avons organisé cette année encore un **challenge running connecté** au profit de la Fondation Alice Milliat, en partenariat avec adidas. L'édition 2024 a rencontré un franc succès avec 26 000 participants, 1 442 000 km et 18 000€ reversés pour financer des initiatives en faveur du sport au féminin.

De la même manière, des sessions running sont organisées au départ de certains magasins et une **Team Running** composée de collaborateurs, de clients et de créateurs de contenus, a participé au Marathon de Paris en avril 2024, après avoir suivi un programme d'entraînement personnalisé sur plusieurs mois





SOUTIEN AUX ATHLÈTES ET PROJETS SPORTIFS

Pour accompagner tous ceux qui ont un rêve sportif mais pas toujours le temps et les moyens financiers pour le concrétiser. nous avons lancé en 2014 notre platede financement participatif forme « Mon Projet Sportif » en partenariat Ulule. Qu'ils soient amateurs, professionnels, individuels, collectifs, valides ou en situation de handicap, nous recevons, tout au long de l'année et de tous les horizons, les projets de sportifs inspirés. En 2024, cet appel à projets a fêté ses 10 ans et évolué pour être en lien avec le combat de notre centenaire.

Lors de cette édition, nous avons donc reçu 71 projets visant à **mettre plus de sport dans la vie des jeunes**. Nous avons ainsi cofinancé 10 projets à hauteur de 1 000 € par projet. Avec le soutien de notre communauté, un projet a pu bénéficier du prix « Coup de cœur du public » avec une dotation supplémentaire de 2 000 € et lors d'une journée de pitch avec un jury dédié, un prix « Coup de cœur du jury » a été décerné à un des projets avec une dotation de 4 000 €.

Depuis sa création, il y a 10 ans, la plateforme « Mon Projet Sportif » a permis de financer plus de 185 projets sportifs et de collecter plus de 415 000 €.

Par ailleurs, pour donner les moyens aux licenciés de nos clubs et fédérations partenaires de faire progresser leurs équipements et rendre toujours plus accessible leur pratique, nous leur faisons bénéficier chaque saison de nombreux avantages commerciaux en magasin.

Nous soutenons aussi plus de 110 000 bénévoles dans tous les sports. Sans bénévole pour faire vivre les associations et les clubs, il n'y a plus de sport. Nous mettons donc tout en œuvre pour faciliter leur mission au quotidien en leur proposant un service sur-mesure à travers nos cellules Clubs et Collectivités et nos plus de 280 collaborateurs dédiés, partout en France. En partenariat avec Hello Asso, nous accompagnons les bénévoles en leur offrant des outils pour faciliter la gestion de la vie administrative de leur club.

Chez INTERSPORT, nous soutenons également depuis toujours les mouvements sportifs locaux. Beaucoup de nos magasins accompagnent les sportifs dans leur parcours, aussi bien financièrement que par de la dotation d'équipements. En effet, de nombreux athlètes amateurs et semi-professionnels s'entraînent depuis des années pour accéder au plus haut niveau et cet engagement requiert du temps et des moyens financiers qu'ils n'ont pas nécessairement.

Pour intensifier notre soutien auprès des athlètes, nous avons créé en 2022 le **Collectif INTERSPORT**. Ce Collectif est composé de 15 athlètes et para-athlètes, 11 femmes et 4 hommes, représentant 13 disciplines et représentatifs de toutes nos régions en France. Ces 15 ambassadeurs de proximité font rayonner nos valeurs communes partout sur le territoire.

Au-delà du soutien financier, ces athlètes ont bénéficié du soutien émotionnel de toute la famille INTERSPORT pour les encourager et les accompagner dans leur préparation jusqu'à l'atteinte de leur objectif ultime : la participation aux Jeux Olympiques de Paris à l'été 2024. 4 d'entre eux ont été sélectionnés pour participer aux Jeux Olympiques : Emeline PIERRE en para-natation, Charlotte et Laura TREMBLE en natation synchronisée et Louis NOËL en para-triathlon. Et nous avons eu l'immense fierté d'assister au sacre d'Emeline PIERRE, médaillée d'or dans sa discipline.



Faire partie du Collectif INTERSPORT,

c'est très enrichissant.

Avec la quinzaine de sportifs

qui le compose, nous nous apportons

tous des choses mutuellement.

Emeline PIERRE,

médaillée d'or en natation aux Jeux Paralympiques de Paris 2024







Transparence et traçabilité des produits

La transparence et la traçabilité de nos produits constituent un enjeu majeur pour **garantir une** meilleure maîtrise de notre chaîne de valeur et offrir aux consommateurs des informations fiables, leur permettant de réaliser des choix éclairés et responsables.

Afin de répondre aux exigences réglementaires, notamment celles relatives à l'affichage des qualités et caractéristiques environnementales des produits (article 13 de la loi AGEC). INTERSPORT a initié en 2023 le déploiement de la solution Holis, un outil dédié à la traçabilité de ses produits. Cette solution permet à nos équipes de développement d'accéder à une cartographie plus détaillée de notre chaîne de valeur, d'utiliser un outil performant d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et d'évaluer les produits à l'aide d'un score interne. Son implémentation s'est accompagnée d'un travail de sensibilisation et d'accompagnement auprès de nos fournisseurs partenaires afin de renforcer leurs pratiques en matière de transparence et de traçabilité.

Depuis 2023, ces informations sont désormais accessibles directement sur *intersport.fr* pour 1 227 modèles textiles de nos marques propres. Chaque fiche produit affiche :

- ➤ Le pourcentage de matière recyclée entrant dans la composition du produit ;
- ➤ La traçabilité détaillée avec les pays d'origine des différentes étapes de fabrication (tissage, tricotage, teinture, impression et confection);

➤ La proportion de matière recyclée utilisée dans l'emballage du produit.

Parallèlement, nous poursuivons un travail de cartographie approfondi de nos fournisseurs afin d'améliorer en continu la traçabilité de notre chaîne de valeur et d'optimiser nos processus de suivi.

Dans un souci de transparence, INTERSPORT appose l'indication « Made in » sur ses produits de marques propres, permettant d'informer clairement les consommateurs sur leur origine de fabrication, ainsi qu'un numéro de commande sur l'étiquette de composition pour les textiles et sur la plaque signalétique pour les produits matériels. Ce numéro assure une traçabilité complète, facilitant d'éventuelles investigations auprès des usines en cas de besoin.

Par ailleurs, afin de promouvoir la fabrication française, notre usine de vélos a participé à la création de **deux labels en partenariat avec la filière France Vélo**, l'ADEME et l'AFNOR:

- > Cyclescore : valorise les vélos produits de manière durable et responsable ;
- ➤ Indice France Vélo : distingue les vélos conçus, assemblés et fabriqués en France.

Ces labels visent à fournir aux consommateurs une information plus précise sur l'impact environnemental et sociétal des vélos, en intégrant des critères tels que la durabilité des matériaux, les conditions de travail et la proportion de composants français dans les différentes étapes de fabrication (conception, assemblage, peinture/décoration, etc.). Ces labels seront progressivement intégrés sur nos produits en 2025.

INTERSPORT côtés France. d'INTERSPORT International Corporation, engagé dans l'initiative est également européenne CIRPASS-2, un projet d'Action Innovation financé par le programme Digital Europe de la Commission européenne (mai 2024 - avril 2027). Coordonné par le CEA-List, cet effort mobilise un consortium de 50 partenaires à travers l'Europe afin de tester le Passeport Numérique de Produits (DPP) dans plusieurs secteurs, dont l'industrie textile.

Le projet vise à démontrer l'efficacité des DPP dans un environnement réel à travers 13 projets pilotes, mettant l'accent sur des cas d'usage circulaires tels que la réutilisation, la réparation et le recyclage des produits. Il ambitionne également de fédérer une communauté d'acteurs autour des DPP pour favoriser leur déploiement à grande échelle, en cohérence avec les futures réglementations européennes.

Dans ce cadre, INTERSPORT France expérimente l'implémentation du Passeport Numérique de Produits sur une partie spécifique de la chaîne de valeur, incluant :

- ▶ La vente en magasin et sur intersport.fr;
- ➤ La collecte du produit en fin d'usage, prévue pour 2026 après un lancement en 2025.

Cette participation s'inscrit pleinement dans notre démarche d'amélioration continue en matière de traçabilité et d'économie circulaire, contribuant ainsi à une gestion plus responsable et transparente de nos produits.



Santé, sécurité et satisfaction de nos clients

SANTÉ ET SÉCURITÉ

INTERSPORT France s'engage auprès des consommateurs à fournir des produits performants au meilleur rapport qualité/prix. Dès la conception du produit, les matières et les accessoires sont travaillés afin d'apporter confort et qualité sur les produits finis.

Des tests physiques sont conduits en interne par les équipes qualité d'INTERSPORT France, mais également en externe par des laboratoires certifiés (CRITT, TÜVRheinland, BSI, Pourquery, etc.) afin de répondre aux exigences du cahier des charges des produits développés.

Des tests chimiques sont également conduits, de manière aléatoire, afin d'assurer le respect de la réglementation européenne REACH et sécuriser l'utilisation des substances chimiques sur les produits. Les équipes qualité présentes sur les sites de production accompagnent les fournisseurs dans l'amélioration constante de la qualité, notamment en les formant sur notre outil d'autocontrôle PIVOT88.

Cette compréhension et maîtrise de la qualité par les fournisseurs en amont permet d'assurer un contrôle précis des productions et de garantir le maintien du standard de qualité niveau 2 (AQL 0/2.5/4).



Ce travail nous permet de nous

positionner comme leader de

l'expérience client omnicanale.

SATISFACTION CLIENT

Nous assurons une présence omnicanale pour répondre à toutes les questions de nos clients via nos sites internet www.intersport.fr, www.blackstore.fr et www.intersport-rent.fr (FAQ, page contact, tchat en ligne avec des experts produits), nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok) et via le Service clients joignable par e-mail, courrier et par téléphone.

Nos clients peuvent échanger directement avec le magasin de leur choix et sont informés des actualités via la page Facebook animée par chaque magasin INTERSPORT.

INTERSPORT France recueille les avis produits sur le site internet www.intersport.fr. Chaque consommateur ayant commandé un produit est sollicité par un tiers de confiance « Avis vérifié ». Le traitement des avis en ligne respecte la réglementation en vigueur qui vient garantir la fiabilité et la transparence de la publication des avis.

Un outil permet également aux clients de laisser leur avis sur n'importe quelle page de notre site internet www.intersport.fr.

Ce dispositif vise à faire remonter les problèmes que peuvent rencontrer nos clients en gardant un lien fort avec ces derniers dans le but d'améliorer le site au jour le jour.

Depuis octobre 2024, INTERSPORT et les équipes satisfaction client ont lancé le trophée de la satisfaction client. La première édition est venue récompenser les meilleures évolutions de NPS du réseau et la meilleure note omnicanale, venant ainsi souligner le travail mené au quotidien par les équipes magasins.

Ce travail mené nous permet de nous positionner comme leader de l'expérience client omnicanale avec une note moyenne de satisfaction client magasins (NPS) de 63/100 en hausse de 2 points par rapport à 2023 ainsi qu'une note moyenne e-commerce à 8,68/10. Pour la deuxième année consécutive, INTERSPORT est numéro 1 des Google Reviews dans le secteur de la distribution d'articles de sport avec une note de 4,48/5.



Note moyenne de satisfaction client magasins (NPS):

2023
2024
61/100
63/100





Nos engagements

pour 2025

2023 2024 OBJECTIFS 2025

Conduite des affaires

Part des collaborateurs qui ont une part de rémunération variable liée à la RSE^[1]

Nombre d'actions Engagés Sport cumulées réalisées dans le groupe INTERSPORT^[2]

n.a. 6 %

100 %



[🎹] Part des collaborateurs qui ont une part de rémunération variable liée à la RSE : cet indicateur n'était pas piloté sur 2023. Un pilotage a été mis en place sur 2024.

^[2] Il s'agit du nombre d'actions Engagés Sport déclarées sur notre outil de partage de bonnes pratiques depuis 2023.

Pratiques éthiques et conformité

INTERSPORT a mis en place un programme de conformité afin de garantir une bonne gouvernance et s'assurer que les exigences réglementaires soient respectées.

Programme éthique et conformité

Le programme d'éthique et de conformité du groupe INTERSPORT est conçu pour prévenir et combattre la corruption, le versement de pots-de-vin ainsi que le trafic d'influence. Il vise à garantir le respect des réglementations en vigueur, notamment la loi française « Sapin II » du 9 décembre 2016.

Ce programme repose sur une cartographie des risques adaptée aux différentes activités du Groupe. En particulier, la cartographie des risques liés à la corruption a été réévaluée et mise à jour en juillet 2022 par un cabinet de conseil externe afin d'assurer une conformité optimale avec les exigences de la loi Sapin II.

CODE DE CONDUITE

Le Code de Conduite du groupe INTERSPORT est intégré au règlement intérieur de chacune de ses sociétés et a fait l'objet de la procédure de consultation des représentants du personnel conformément à l'article L.1321-4 du Code du travail. Il s'applique à l'ensemble des Adhérents, collaborateurs et partenaires du Groupe.

Au-delà de son rôle dans l'application des dispositions de la loi Sapin II en matière de lutte contre la corruption, ce Code de Conduite formalise les valeurs fondamentales et la politique d'INTERSPORT en matière d'intégrité dans les relations d'affaires. Il identifie également les situations à risque, tant en France qu'à l'étranger, notamment dans l'ensemble des pays INTERSPORT, incluant la Belgique.

Ce document constitue également un guide pratique destiné à accompagner les collaborateurs dans leur prise de décision face à diverses situations. Il s'articule autour de fiches thématiques détaillant les principaux risques identifiés.

DISPOSITIF D'ALERTE

INTERSPORT encourage ses Adhérents, collaborateurs et partenaires à signaler toute activité suspecte ou criminelle, toute violation avérée ou présumée des législations nationales et internationales, toute atteinte aux intérêts du Groupe, ainsi que toute infraction au Code de Conduite, en particulier en matière de corruption.

Conformément aux dispositions de la loi Sapin II et de la loi Waserman du 21 mars 2022 sur les lanceurs d'alerte, un dispositif d'alerte interne a été mis en place pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ce dispositif permet d'effectuer des signalements de manière anonyme et garantit une confidentialité totale aux personnes concernées.

Les lanceurs d'alerte bénéficient d'une protection juridique qui les préserve de toute sanction civile ou pénale, notamment lorsqu'ils agissent de bonne foi et qu'ils ont eu accès aux informations de manière licite. De plus, les témoins ou victimes de harcèlement moral ou sexuel sont couverts par le régime de protection des lanceurs d'alerte.



INTERSPORT encourage ses

Adhérents, collaborateurs et

partenaires à signaler toute

activité suspecte ou criminelle,

toute violation avérée ou présumée

des législations nationales et

internationales, toute atteinte aux

intérêts du Groupe, ainsi que toute

infraction au Code de Conduite,

en particulier en matière de

corruption.





FORMATIONS

Afin de diffuser une culture de conformité au sein du groupe INTERSPORT, une formation obligatoire en éthique et conformité a été instaurée.

Une formation en présentiel a été dispensée aux collaborateurs identifiés comme étant exposés à un risque accru dans le cadre de la cartographie des risques de corruption. Plusieurs sessions ont ainsi été organisées au sein du Groupe.

En complément, un module d'e-learning intitulé « Sapin II : Mission incorruptible » a été mis en place afin de renforcer la sensibilisation des équipes.



INTERSPORT s'engage à protéger

les données personnelles de ses

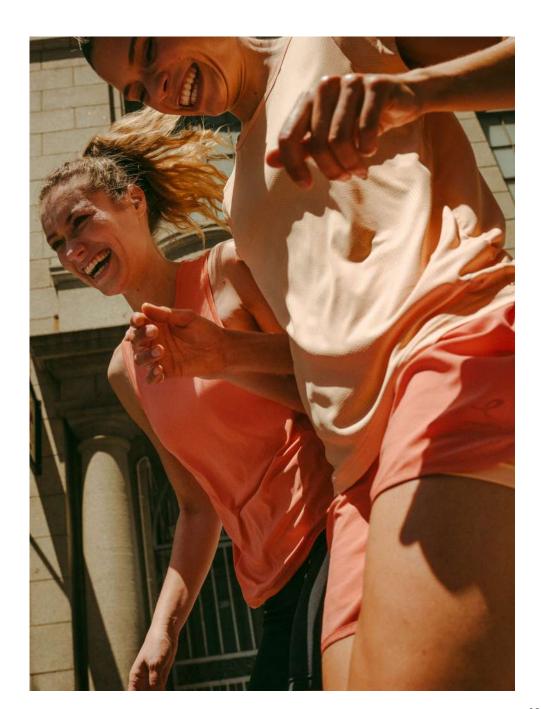
clients et collaborateurs.

Protection des données

Conformément à la législation et règlementation tant européenne que française telle que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », aux recommandations et délibérations des Commissions nationales de l'informatique et des libertés de chaque pays concerné, telles que la CNIL pour la France, ainsi que le Règlement général européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (2016/679/UE) applicable aux traitements de données à caractère personnel, INTERSPORT s'engage à protéger les données personnelles de ses clients et collaborateurs conformément auxdites dispositions.

Notre politique de données personnelles accessible en ligne, permet à toute personne ayant transmis ses coordonnées pour un achat, pour donner son avis etc. d'y accéder, de les modifier, de les supprimer en écrivant au Délégué à la Protection des Données d'INTERSPORT, par courrier au siège social d'INTERSPORT ou via notre site internet www.intersport.fr à la page contact rubrique « Mes données personnelles ».

Une équipe transversale prend en charge les demandes liées aux données personnelles et veille à la sécurité des informations personnelles enregistrées dans nos bases de données. Nous sommes attentifs à la procédure de traitement des demandes et l'améliorons lorsque cela s'avère nécessaire en termes d'efficacité et de qualité des réponses apportées à nos clients.





Transparence dans la gestion du reporting

Afin de renforcer la fiabilité et l'intégration des enjeux RSE dans les processus de l'entreprise, nous avons déployé au premier semestre 2023 la plateforme de reporting extra-financier Tennaxia. Son implémentation répond à plusieurs objectifs :

- Fiabiliser la collecte des données, en garantissant une traçabilité et une consolidation optimales des indicateurs extra-financiers;
- > Structurer le pilotage de la performance RSE, en facilitant la définition d'objectifs d'amélioration et l'intégration du reporting extra-financier dans les rituels de gouvernance de l'entreprise;
- ➤ Anticiper les évolutions réglementaires, notamment les exigences de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et de la Taxonomie verte.

En 2023, plusieurs Adhérents pilotes ont testé la plateforme afin d'évaluer son adéquation avec les besoins spécifiques de la coopérative. Grâce à leurs retours, les modalités de collecte et de pilotage ont été affinées, permettant d'ajuster l'outil avant un déploiement à plus grande échelle, ainsi que son périmètre de déploiement.

En 2024, le périmètre de test **s'élargit à 12 groupes de magasins du réseau**, sélectionnés pour leur potentiel d'application à court ou moyen terme des exigences de la CSRD. Cette extension vise à :

- ➤ Accompagner progressivement les Adhérents-associés dans leur mise en conformité avec la directive CSRD;
- Améliorer la qualité et la pertinence du reporting de durabilité, à la fois pour les magasins participants et pour la coopérative.

Un **pilotage spécifique** a été mis en place pour garantir la réussite de ce déploiement, incluant une ressource dédiée à l'accompagnement et à la formation des collaborateurs clés des groupes concernés.



Nous déployons la plateforme de

reporting extra-financier Tennaxia

afin de fiabiliser la collecte des

données, de structurer le pilotage de

la performance RSE et d'anticiper les

évolutions réglementaires.



1

Synthèse de notre performance extra-financière

N° ESRS	POLITIQUES	ENJEUX	RISQUES	OPPORTUNITÉS	INDICATEURS CLÉS	OBJECTIF 2025	ODD Associés	
ESRS E1	S'adapter et lutter contre le changement climatique	Adaptation et contribution à la lutte contre le changement climatique	 Aléas climatiques plus fréquents et intenses Augmentation des coûts de l'énergie, de l'eau et des ressources Contribution au changement climatique 	 > Economies d'énergie > Sécurisation des ressources > Evolution de nos débouchés commerciaux 	Empreinte carbone par produit vendu (kgC02e/produit): 9,05	8,8	12 Indication 13 June 1 March	
ESRSET	Fabriquer et promouvoir des moyens de transports plus respectueux de l'environnement	Incitation à la mobilité douce des clients et collaborateurs	Contribution au changement climatique	> Réduction de nos émissions > Emissions évitées	Part de vélos conçus et assemblés en France (sur le total des vélos vendus) : 79,19%	80 %		
ESRS E2		Pollutions émises par les activités						
ESRS E3		Gestion des ressources en eau	Atteinte à la biodiversité	Atteinte à la biodiversité > Pérennisation du sport outdoor > Economies et sécurisation de ressources				
	Réduire l'impact de nos activités sur l'environnement	Impact des matériaux sur la biodiversité et durabilité des ressources			% de sites de rang 1 et 2 notés A,B ou C à notre évaluation environnementale : 0%	20 %	9 seems 11 man 15 man 1	
ESRS E4		Impact des bâtiments sur la biodiversité et les espaces naturels	 Non-maîtrise de la gestion des déchets Contribution au changement climatique Contribution à la raréfaction des ressources 					
			Non respect de la réglementation	Maîtrise du calendrier	% du CA réalisé par les produits		ABLU ==	
ESRS E5	Contribuer au développement de l'économie circulaire	Réemploi et économie circulaire	Perte de compétitivité	> Innovation et compétitivité > Emissions évitées	éco-concus parmi les produits neufs : n.a. (1)	30 %		
	Réduire nos emballages	Réduction de nos emballages	Non-maîtrise de la gestion des déchets	 Maîtrise de nos activités Economies de ressources 	Evolution de nos quantités de déchets vs. 2023: -16%	-25 %		
	Etablir des conditions de travail bienveillantes pour nos collaborateurs	Conditions de travail	 Non-respect de l'équilibre vie pro et vie perso et du droit à la déconnexion Accidents graves et maladies professionnelles Dégradation du climat social 	> Qualité de vie au travail > Engagement des collaborateurs	Taux de satisfaction des collaborateurs INTERSPORT : 4,1/5	4,25/5	3 invention B remarking towns and the remarking towns are the remarking towns	
ESRS S1	Faire progresser nos équipes	Formations, opportunités d'évolution égalitaires et inclusion	> Perte de compétence et fuite des talents > Baisse d'engagement des collaborateurs > Baisse de l'attractivité de l'entreprise	> Fidélisation et partage de compétence	Part de femmes/hommes dans les effectifs : 52,1%	50 %	4 income 5 income	
	dans le sport	Opportunités d'intrapreunariat et entrepreneuriat pour les collaborateurs		Augmentation du sentiment d'appartenance Création d'un collectif engagé	Nb de formations suivies en moyenne par collaborateur : 2,39	2	M &	
ESRS S2	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement	Droits humains dans la chaine Atteinte a	> Atteinte aux droits humains > Contentieux avec les fournisseurs	> Evolution et durabilité de nos relations fournisseurs > Relocalisation des savoir-faire	Part des sites de production de rang 1 évalués A, B ou C (BSCI) ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit : 90%	90 %	8 THANK SECTOR STATE STA	
	responsable				Part de Fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans : 62%	60 %		
	Développer la pratique sportive et l'accès au sport pour tous	Santé et accès au sport pour tous	> Perte de sens > Non adéquation avec les valeurs de l'entreprise	 Rayonnement des valeurs du sport Santé et bien-être 	Nb de clubs, collectivité, assiociations et entreprises partenaires : 18 854	16 500	3 man int	
ESRS S4		Santé et sécurité de nos clients	> Non respect de la réglementation > Mise en danger de nos clients	> Durabilité des produits > Recommandations, reconnais-	N. L. C.C.		-V- ¥	
	Nouer de bonnes relations avec nos clients	Transparence et traçabilité des produits			Note moyenne de satisfaction clients magasin (NPS): 63	63	12 meaning property of the control o	
		Communication responsable	Risque réputationnel		Note moyenne e-commerce : 8,7/10	9,1/10		
FCDC 04	Agir avec éthique	Ethique des pratiques	 Non respect de la réglementation Corruption directe, tiers corrompu ou corrupteur 	Climat de confiance	Part des collaborateurs qui ont une part de rémunération variable liée à la RSE: 6%	100 %	11 min	
ESRS G1	Soutenir la communauté sportive et des projets solidaires	Mécénat et actions solidaires	Risque réputationnel	Ancrage local	Nombre d'actions Engagés Sport réalisées dans le groupe INTERSPORT: 4 692	10 000	alle	

P.

Notice méthodologique

INTERSPORT France est soumis aux obligations réglementaires de reporting extra-financier relatives à l'Ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2018 et au décret pris en application de l'ordonnance n°2017-1265 du 9 août 2017.

La Déclaration de Performance Extra-Financière (« DPEF ») répond à ces obligations. Il a été décidé cette année de continuer la mise en conformité avec la directive CSRD et sa transposition en droit français. Les objectifs et portées du rapport sont donc détaillés dans la **Partie 1. Informations générales.**

Périmètre

Les données sociales, sociétales et environnementales portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

Le terme « groupe INTERSPORT » recoupe les coopératives INTERSPORT France et BLACKSTORE et toutes les sociétés contrôlées par ces dernières ainsi que les sociétés adhérentes. Les indicateurs publiés dans ce rapport correspondent à l'ensemble du groupe INTERSPORT, sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

La nouvelle plateforme logistique d'Autrèche, ayant ouvert au 1^{er} novembre 2024, n'a pas été intégrée dans le périmètre.

Mode de collecte

Une équipe projet, composée de représentants de directions métiers clés sous le contrôle du responsable contrôle de gestion et de la responsable RSE, a été constituée. Cette équipe projet est en charge de la rédaction qualitative du rapport et de la revue de cohérence. Elle s'est réunie toutes les semaines de décembre à mi-avril au sein d'un comité de rédaction.

Un sponsoring du Comité de Direction a été mis en place spécifiquement cette année. Il est composé des directeurs de l'Offre, des Ressources Humaines, de la Finance, du Secrétariat Général et de la RSE. Un Comité de pilotage se tient une fois par mois pendant la période de rédaction afin de garantir l'alignement stratégique et les engagements pris.

Par ailleurs, l'équipe projet s'est appuyée sur un réseau de contributeurs métiers couvrant les différentes activités de l'entreprise et filiales. Chaque indicateur est associé à un contributeur qui recueille les données sur son périmètre de manière mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle en fonction de la donnée concernée.

Ce recueil de données se fait grâce au logiciel de collecte de données extra-financières Tennaxia mis en place en 2023. L'ensemble des données consolidées est ensuite analysé en Centrale par la Direction financière et RSE, qui effectue une série de contrôles pour vérifier la cohérence des données, le respect des méthodes de calcul et les périmètres de reporting.

Ces contrôles de cohérence sont effectués en collaboration avec les contributeurs métiers, sous le pilotage du contrôle de gestion en charge du reporting extra-financier.

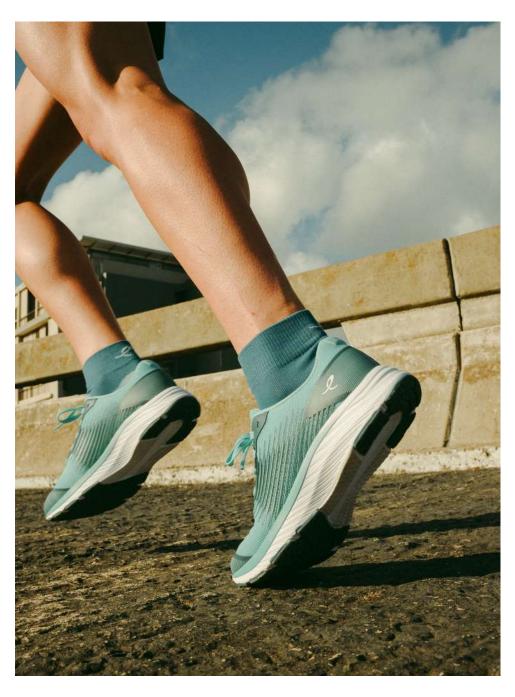
Lors de la période de rédaction du rapport, ces contributeurs sont réunis une fois par mois à l'occasion d'un comité projet pour échanger sur l'avancée de la rédaction, les préparations de phase d'audit et les collectes à venir.

Des améliorations sont apportées chaque année pour garantir :

- ▶ le respect des exigences légales et réglementaires;
- > la fiabilité des données reportées.

La procédure de collecte et les méthodologies de calcul des indicateurs extra-financiers ont été diffusées auprès de l'ensemble des personnes impliquées dans le processus de reporting.





Eléments obligatoires

L'article L. 225-102- du Code de commerce prévoit que certaines informations soient systématiquement traitées dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), en plus des risques extra-financiers propres à notre activité. Ces informations obligatoires ainsi que leur emplacement dans le document sont à retrouver dans le tableau ci-dessous :

Obligations réglementaires	Emplacement dans le document
Changement climatique	P.24-31
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	P.41
Economie circulaire	P.35-41
Accords collectifs	P.44
Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité, mesures prises en faveur des personnes handicapées	P.48-49
Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives	P.44-46
Modèle d'affaires	P.13-14
Principaux risques extra-financiers	P.17-19, P.65

Les informations concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable ainsi que les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ne sont pas matérielles donc pas détaillées dans ce document.

Précisions, spécificités et limites méthodologiques

Les indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux peuvent présenter des limites méthodologiques du fait de notre organisation coopérative mais aussi :

- de notre mode de collecte de données avec une solution logicielle sur un périmètre partiel;
- ➤ de l'extrapolation et de l'estimation de certaines données dans le cas où l'ensemble des données n'est pas disponible;
- > de la disponibilité de certaines données ;
- de la structuration toujours en cours de notre organisation pour piloter les indicateurs extra-financiers.

La reprise des magasins et effectifs ex-Go Sport est maintenant finalisée. Aucune différenciation n'est faite dorénavant entre des données INTERSPORT et ex-Go Sport.

INTERSPORT France s'inscrit dans une démarche de transparence, de progrès et d'amélioration continue afin de renforcer le processus de reporting et d'étayer sa communication extra-financière.

Avis de l'organisme tiers indépendant

Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes désigné Organisme Tiers Indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

Intersport France S.A. Exercice clos le 31 décembre 2024.

À l'assemblée Générale des Actionnaires de la société Intersport France S.A.,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société Intersport France S.A. désigné Organisme Tiers Indépendant («tierce partie»), accrédité par Cofrac Validation/Vérification, n°3-2122 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé¹ exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de perfromance extra-financière. préparées selon les procédures de l'entité (ciaprès le «Référentiel»), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les «Informations» et la «Déclarations»), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de Commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 2 297 184 € inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile de France et membre de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre 632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont, 92200 - Neuilly-sur-Seine

partie «Nature et étendue des travaux», et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANICÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présenter dans la Déclaration ou disponible(s) sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARA-TION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

INTERSPORT France S.A. Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à capital variable 2 rue Victor Hugo, 91160 Longjumeau

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à la Direction de :

- Sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations;
- > Préparer uen Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) :
- ➤ Mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé, exprimant une conclusion d'assurance modérée, sur :

➤ La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du Code de Commerce; ➤ La sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies, en application du 3° du 1 et du 11 de l'acte R. 225-105 du Code de Commerce à savoir, les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à impliquer dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- ➤ Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale);
- ➤ La sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) :
- ➤ La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONELLE APPLI-CABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code du Commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, *Intervention du Commissaire aux Comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, à notre programme de vérification DPEF (VERIF - PR - 01_Programme de vérification DPEF_client_v3) daté du 6 décembre 2024 transmis en début de mission et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)².

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUA-LITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de Commerce et le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre février et mars 2025, sur une durée totale d'intervention de 4 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Mi Avis nº : 2503251754
DRAFT_VERIF - OPS_12B-1_Rapport OTI Client CAC_DPEF_v4

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées, en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- ➤ Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de Commerce, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques;
- ➤ Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques lés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le pé-

rimètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques;

- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques, conformément au I de l'article R. 225-105 du Code de Commerce :
- > Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques, ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - ➤ Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de Commerce avec les limites précisées dans la Déclaration;
- > Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations :

- ➤ Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants, présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - Des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées, ainsi que la cohérence de leurs évolutions :
 - ➤ Des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests;
- ➤ Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 01 avril 2025.

L'un des Commissaires aux Comptes, Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International









Glossaire

des produits

ACV	Analyse de Cycle de Vie	EEE	Équipements électriques	PFC
A.S.I	Association Sportive INTERSPORT	ESRS	et électroniques European Sustainability Reporting	REP
ADEME	Agence de la transition écologique	FCA	Standards Fédération du Commerce Associé	REAC
AFNOR	Association française de normalisation	FCD	Fédération des Clubs de Défense	RGPD
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds	FFBB	Fédération Française de Basket-Ball	
	pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	FFF	Fédération Française de Football	RPS
ASL	Articles de sport et de loisirs	FFT	Fédération Française de Tennis	RQTH
BREEAM	BRE Environmental Assessment Method	GES	Gaz à effet de serre	RSE
		HT	Hors taxes	
BSCI	Business Social Compliance Initiative	IIC	INTERSPORT International Corporation	SBTi TLC
CESE	Conseil économique social et environnemental	IS	Impôt sur les Sociétés	TMC
CSRD	Corporate Sustainable Reporting Directive	LSL	Logistiques Sport et Loisirs (filiale située à Saint-Vulbas)	TMS
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	MFC	Manufacture Française du Cycle (filiale située à Machecoul)	UNSS VAE
CYGO	Cycle Grand Ouest	NPS	Net Promoter Score	ZAN
DEA	Déchets d'éléments	NZI	Net Zero Initiative	ZAN
	d'ameublement	ODD	Objectifs de développement durable	
DPEF	Déclaration de performance extra-financière	ОМ	Olympique de Marseille	
DPP	Passeport numérique	PET	Polytéréphtalate d'éthylène	

Responsabilité élargie du producteur ACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Règlement Général sur la Protection des Données Risques Psychosociaux Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé Responsabilité sociétale des entreprises Science Based Targets initiative Textile d'habillement, linge de maison et chaussures Troubles musculosquelettiques Toutes taxes comprises

Union Nationale du Sport Scolaire

Vélos à Assistance Electrique

Zéro Artificialisation Nette

Perfluorocarbures

Remerciements

Nous souhaitions adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la collecte de données et à l'élaboration de cette déclaration de performance extra-financière pour la coopérative INTERSPORT France :

Tous les collaborateurs ayant participé de près ou de loin à la collecte de données et aux relectures ; et ils sont nombreux.

Les **équipes des magasins et adhérentsassociés** sollicités pour remonter leurs données tout au long de l'année.

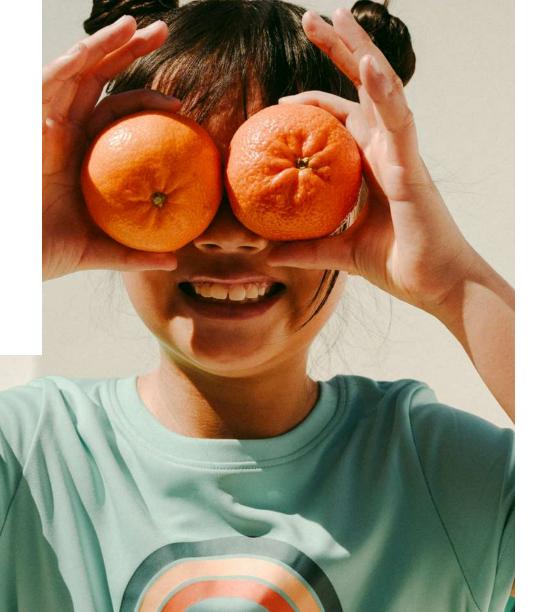
Les contributeurs présents sur tous les sites: Audrey Dalloz, Ambre Frinzi, Arnaud Coppel, Céline Roche, Claire Penhouet, Coraline Delmaestro, Emilie Levesqueau, Fabien Deschamps, Fabrice Trevilly, Gaëlle Le

Mao, Iris Perrochaud, Jean-François Bertin, Johan Faity, Karine Laboureau, Katia Carreira, Laurène Lehmann, Lise Salado, Mélanie Vermeersch, Olga Douriot, Perrine Mazzon, Quentin Deleglise, Salomé Meyer, Sébastien Bardelli, Sophie Rapin et Virginie Lequy.

Les **membres de l'équipe projet :**Stéphanie Blameuser, Romain Dutartre,
Gauthier Martin, Guillaume Sanna, Olivier
Diot, Sylvain Smith, Elsa Blanc et Claire
Gautier-Le Boulch.

Les **sponsors Codir :** Gilles Bouquet, Mickaël Hebert et Céline Peltier.

Et enfin, **l'équipe The Editorialist** pour le travail graphique réalisé pour la publication de ce document, sous la supervision de Stéphanie pour son dernier rapport.















INTERSPORT FRANCE

Société Anonyme Coopérative de Commerçants détaillants à capital variable

Siègle social : 2 Rue Victor Hugo à LONGJUMEAU (91160)

R.C.S.: EVRY B 964 201 123

Conception graphique